



Parc national
des Pyrénées

Atlas de la
Biodiversité
Communale

Atlas de la biodiversité communale de Bescat





Atlas de la biodiversité communale de Bescat

Document réalisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie

Coordination : Parc national des Pyrénées

Ont participé à la rédaction de l'Atlas de la biodiversité communale :

- **Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie** : Melody LIM, Emile PONCET, Sylvain DÉJEAN, David SOULET, Baptiste CHARLOT, David LESSIEUR et Iris LANG
- **Bureau d'études A-p-ex-e** : Jean-Marie DUPONT

Validation des données naturalistes : Sylvain DÉJEAN, David SOULET, Samuel DANFLOUS, Baptiste CHARLOT, Emile PONCET, Jean-Marie DUPONT

Comité de relecture : Frédéric BLANC, Parc national des Pyrénées

La réalisation de l'Atlas de la biodiversité communale de Bescat a été rendue possible grâce à l'implication des partenaires et des particuliers ayant réalisé les observations. Merci à eux !

Cartographie : Emile PONCET, Melody LIM et Hugo NOREL

Conception graphique : Chantal DAQUO et Emile PONCET

Mise en page : Emile PONCET

Crédit photo page de couverture : Vue sur le village de Bescat / © C. Cuenin - Parc national des Pyrénées

Impression : Imprimerie Augé (Lourdes, 2023)

Financeurs : Le programme ABC 2021 - 2023 est financé par l'Office Français pour la Biodiversité

Citation du document : E. PONCET, M. LIM, B. CHARLOT, S. DÉJEAN, J.M. DUPONT, I. LANG, D. LESSIEUR, D. SOULET et Parc national des Pyrénées, 2023. Atlas de la biodiversité communale de Bescat. CEN Occitanie, Toulouse (31 - France), 42p.

Sommaire

Partie 1

Atlas de la biodiversité communale

Le programme "ABC" de A à Z

1. Qu'est-ce que la biodiversité ?	p 4
1.1. Le niveau génétique	
1.2. Le niveau des espèces	
1.3. Le lieu de vie des espèces	
2. Pourquoi étudier la biodiversité ?	p 6
3. Les méthodes d'étude	p 6
4. L'équipe de mise en œuvre	p 7

2.1. Les milieux de bocage et cultures	p 18
2.1.1. Les habitats naturels représentatifs ou remarquables	
2.1.2. Quelques espèces remarquables	
2.2. Les milieux boisés	p 21
2.2.1. Les habitats naturels représentatifs ou remarquables	
2.2.2. Quelques espèces remarquables	
2.3. Les milieux urbains	p 24
2.3.1. Les habitats naturels représentatifs ou remarquables	
2.3.2. Quelques espèces remarquables	

Partie 2

Présentation de la commune

1. Contexte géographique	p 9
2. Cadre climatique	p 9
3. Histoire et patrimoine	p 10
4. Contexte socio-économique	p 10

2.4. Les milieux humides	p 27
2.4.1. Les habitats naturels représentatifs ou remarquables	
2.4.2. Quelques espèces remarquables	

Partie 3

La biodiversité de Bescat

1. Les paysages de la commune	p 12
1.1. Évolutions des paysages (de 1950 à nos jours)	p 12
1.2. Trame sombre et qualité du ciel	p 13
2. Les milieux et les espèces	p 14

Partie 4

Synthèse et enjeux

1. Enjeux et actions envisagées	p 31
1.1. Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux ouverts de fond de vallée (bocages, prairies et cultures)	
1.2. Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux boisés	
1.3. Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux urbains	
1.4. Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux humides	
2. Initiatives et actions de gestion	p 35
3. Conclusion	p 37

Le mot de Monsieur le Maire de Bescat

Afin de connaître les leviers d'actions existants pour mieux préserver le patrimoine naturel de notre commune, j'ai souhaité participer en 2016 avec d'autres responsables territoriaux, dont les maires de grandes villes comme Paris, Lyon ou Marseille, aux assises de la biodiversité à Clermont-Ferrand.

Parallèlement, la commune s'est engagée, avec l'appui du Parc national des Pyrénées et ses partenaires, dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale afin de mieux connaître les nombreuses richesses faunistiques et floristiques qui nous entourent, dans le but de mieux les protéger.

Ce travail au long cours est aujourd'hui terminé et je suis heureux, en tant que maire de la commune, de partager avec vous au travers du présent livret, les résultats acquis.

Nous connaissons de longues dates certains éléments du patrimoine naturel qui nous entourent et de nombreuses actions ou initiatives ont été prises par la commune pour faire connaître, préserver ou mettre en valeur ce patrimoine.

A ce titre, nous nous sommes engagés en 2012 en adhérant à la charte du territoire du Parc national des Pyrénées. La commune de Tramezaïgues a également été l'une des premières à se lancer dans la démarche « zéro pesticide, ma commune adhère » de manière à ce que nos espaces publics soient gérés de façon durable sans recourir aux produits chimiques.

Le soutien à l'activité agricole et pastorale, indispensable au maintien des estives et des paysages pyrénéens, constitue une priorité que nous faisons vivre au travers notamment du partenariat noué avec le Groupement d'intérêt public Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace (GIP - CRPGE).

Plus récemment, nous nous sommes inscrits dans la dynamique de préservation du ciel nocturne liée à la Réserve Internationale du Ciel Etoilé du Pic du Midi en rénovant notre éclairage public au profit de lampes à LED de basse intensité lumineuse. Nous profitons grâce à ces nouveaux aménagements d'une visibilité adaptée sur la voie publique, tout en réduisant les émissions lumineuses au strict nécessaire et en réalisant des économies d'énergie.

Ainsi, le ciel étoilé de notre commune reste par temps clair l'un des plus beaux des Pyrénées.

Ces quelques exemples illustrent l'engagement de notre commune au profit de l'extraordinaire patrimoine naturel qui nous entoure. Gageons que l'Atlas de la biodiversité que nous attendions et que je me ferai une joie de remettre aux habitants de la commune, fasse perdurer cette dynamique par-delà les générations.

Didier FOURTINE

Maire de Bescat

DR

Le mot du Président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées



Louis ARMARY
Président du conseil
d'administration du Parc
national des Pyrénées

© C. Cuenin - Parc national des Pyrénées

Quel plaisir d'introduire cet « Atlas de Biodiversité Communale », fruit d'une volonté locale soutenue par le Parc national des Pyrénées. L'atlas de la biodiversité de Bescat a nécessité une implication sans retenue des acteurs locaux, du monde associatif ainsi que de nos partenaires, pour mieux connaître cette biodiversité riche et variée qui nous entoure. Acteur de la préservation des patrimoines, naturel, culturel et paysager du territoire, le Parc national des Pyrénées est résolument engagé aux côtés des communes pour relever le défi du développement durable.

La charte du territoire approuvée fin décembre 2012 après plusieurs années d'un travail participatif de l'ensemble des acteurs locaux, en est l'illustration. Son projet est au service du développement durable, de la préservation et de la valorisation des patrimoines mais aussi de la qualité de notre vie quotidienne. En étant à l'écoute des porteurs de projets, en incitant les acteurs à se fédérer et à innover, en apportant ses connaissances techniques, sa mobilisation financière, ses équipes ou encore ses moyens d'information, le Parc national entend favoriser, avec ses partenaires et les collectivités, un développement harmonieux et durable des vallées.

Depuis plusieurs années, la charte est mise en œuvre sur le territoire des communes adhérentes. Je me réjouis des nombreuses actions concrètes menées avec l'appui du Parc national des Pyrénées et de son réseau de partenaires. Le programme « Atlas de Biodiversité Communale » dans lequel la commune de Bescat a souhaité s'inscrire en est un bel exemple.

Lancé en 2012, le programme « Atlas de Biodiversité Communale » mobilise à ce jour quinze communes du territoire sur lesquelles sont réalisés des inventaires de biodiversité. Ce ne sont pas moins de 45 000 hectares qui ont déjà été prospectés et plus de 100 000 observations collectées. À ce jour, les efforts de prospection sur la commune de Bescat ont permis de mettre à jour au moins 1 242 espèces.

Ces chiffres, impressionnants, sont rendus possible grâce à la mobilisation d'une équipe plurielle composée de professionnels de l'environnement et largement ouverte à la société civile (citoyens amateurs, scolaires...). Ils contribuent à la réalisation des inventaires dont les données, versées à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), abondent la connaissance de la biodiversité française. Merci à eux ! Je tenais également à souligner l'engagement des élus et des habitants qui donne tout son sens à la démarche. Les communes seront ainsi les premières bénéficiaires des connaissances acquises.

Notre ambition et notre engagement doivent être à la mesure du territoire exceptionnel que nous avons la responsabilité de protéger et de transmettre aux générations futures. Les patrimoines que nous voulons préserver sont à la source de notre qualité de vie et de l'attractivité de nos vallées. Cet Atlas de Biodiversité Communale permettra de mieux prendre en compte la biodiversité dans les décisions et aménagements. Il est également un moyen de valoriser les patrimoines et les richesses communales qui participent de l'attractivité du territoire.

PARTIE 1

Atlas de la biodiversité communale
Le programme "ABC"
de A à Z...



Initié en 2010 par le ministère en charge de l'environnement, **le programme ABC¹** constitue un point de départ pour instaurer un dialogue entre élus, gestionnaires, habitants et scientifiques au sujet de la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques et l'aménagement des territoires.

L'objectif du programme ABC est de susciter l'envie d'agir en faveur de la biodiversité. Pour ce faire, le programme ambitionne de réaliser un état des lieux des connaissances concernant la biodiversité et les paysages au niveau des maillons territoriaux de base que représentent les communes et de sensibiliser les acteurs et citoyens à leur préservation.

Les résultats obtenus mettent en lumière les atouts et les faiblesses des territoires communaux en termes de biodiversité et de paysages. A l'issue du bilan, des actions concrètes sont identifiées qui constituent autant d'initiatives possibles pour l'avenir.

Les échanges et les rencontres suscités par le programme ABC sont également l'occasion pour chacun de découvrir ou de redécouvrir la biodiversité qui nous entoure et de sensibiliser le public, notamment les plus jeunes.

Le programme ABC constitue un moyen de renforcer l'attractivité des communes en valorisant le patrimoine naturel qui s'y trouve au profit de tous.

1. Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité est un terme relativement nouveau, apparu dans les années 1980. Elle représente la diversité du monde vivant et se compose de trois niveaux interconnectés qui, dans un ordre croissant de taille, sont :

- le niveau génétique,
- le niveau des espèces,
- le niveau du lieu de vie des espèces (écosystèmes et paysages).

1.1. Le niveau génétique

Le niveau génétique représente le premier niveau de la biodiversité. Tous les organismes vivants ont en commun de contenir dans leur(s) cellule(s) de **l'ADN²**, support universel de l'information génétique. L'ADN, bien qu'universel et conçu sur le même mode pour tous les organismes vivants, est extrêmement diversifié y compris entre les individus d'une même espèce. À titre d'exemple, les êtres humains n'ont pas tous le même ADN, ce qui explique, entre autres, que nous soyons tous différents, bien qu'appartenant à la même espèce.

1.2. Le niveau des espèces

Le second niveau de la biodiversité correspond aux **espèces³**, des plus petites comme les bactéries ou les insectes, jusqu'aux plus grandes à l'image de certains mammifères. Le naturaliste distingue trois grandes catégories d'organismes vivants : la faune, la flore et la fonge.

Lucane cerf-volant / © N. Gouix - CEN Occitanie
Fougère indéterminée / © L. Nédelec - Parc national des Pyrénées

1 Plus d'informations sur le programme Atlas de la biodiversité communale mis en place par le MEDDE à l'adresse : www.developpement-durable.gouv.fr/L-Atlas-de-la-biodiversite.html

2 ADN : acide désoxyribonucléique

3 Le terme espèce est un concept pour lequel de nombreuses définitions ont été proposées. Dans le présent document nous utiliserons la définition d'Ernst Mayr (1942) : une espèce est composée par un ensemble d'individus pouvant se reproduire entre eux et engendrer une descendance viable et féconde, dans des conditions naturelles.



• **La faune**, ou « les animaux » dans le langage courant, représente un ensemble très diversifié allant des plus petits organismes microscopiques aux plus gros oiseaux ou mammifères. Ces organismes appartiennent à des « groupes » biologiques différents. Dans le cadre des ABC, tels que mis en œuvre par le Parc national des Pyrénées, plusieurs groupes sont étudiés : les mammifères (chauves-souris, rongeurs, carnivores, cervidés, etc.), les oiseaux, les amphibiens, les reptiles, certains groupes d'insectes (papillons, libellules, coléoptères, sauterelles et criquets) ou encore les arachnides (araignées et opilions).

• **la flore**, ou « les plantes » dans le langage courant, regroupe un ensemble d'organismes variés qui tous ont en commun de réaliser la **photosynthèse**⁴. Dans le cadre du présent atlas, les observations portent sur les groupes suivants : les plantes à fleurs et / ou à graines (coquelicots, orchidées, chênes, pins, etc.) et les plantes sans fleurs ni graines telles que les **mousses**⁵ ou les fougères,

• **la fonge**, dont le terme fait référence à des organismes là aussi très variés tant au niveau de la forme que des modes de vie, par opposition aux plantes, constitue un groupe au sein duquel les organismes ne pratiquent pas la photosynthèse. Les observations réalisées concernent les champignons et les lichens.

4 La photosynthèse est le procédé chimique par lequel les plantes utilisent l'énergie lumineuse pour synthétiser des substances organiques complexes à partir d'eau et de gaz carbonique contenu dans l'atmosphère.

5 Connus sous le terme général de mousses, les végétaux concernés se répartissent en trois groupes de diversité inégale : les mousses (au sens strict), les hépatiques et les anthocérotes, l'ensemble formant les bryophytes.

1.3. Le lieu de vie des espèces

Le troisième et dernier niveau de la biodiversité est représenté par l'endroit où vivent et interagissent les espèces, l'écosystème. Toutes les espèces de faune, de flore ou de fonge possèdent des préférences écologiques qui les conduisent à vivre, à « habiter », dans un endroit particulier du territoire. Il est commun de dire que les espèces ne sont jamais par hasard là où nous les observons. C'est pourquoi il est tout aussi fondamental de décrire les différentes espèces présentes dans un milieu, que le milieu lui-même. Ce faisant, la diversité des « milieux de vie » d'une commune, c'est-à-dire l'hétérogénéité des conditions qu'elle offre, détermine la richesse des espèces qui fréquenteront ou se développeront sur la commune.

Ces « milieux de vie » peuvent être étudiés à plusieurs échelles : **l'habitat naturel**, un ensemble parfois très limité dans l'espace mais présentant des conditions de vie homogènes, ou **les sous trames paysagères**, regroupements de plusieurs habitats naturels constituant des ensembles cohérents du point de vue des conditions de vie des espèces. C'est ce dernier niveau qui est utilisé dans les atlas du Parc national des Pyrénées. Elles ont été regroupées en six grandes familles (cf. figure 1).







-  • **la trame des milieux bocagers et cultures**
regroupant des milieux mosaïqués (bocages, prairies, etc.)
-  • **la trame des milieux boisés**
regroupant les formations denses d'arbres et d'arbustes
-  • **la trame des milieux minéraux**
où la végétation est rare (éboulis, falaises, etc.)
-  • **la trame des milieux ouverts**
regroupant les landes et les milieux d'altitude
-  • **la trame des milieux urbains**
-  • **la trame des milieux humides**
(marécages, cours d'eau, prairies humides, etc.)

Figure 1. Détail des six sous-trames étudiées

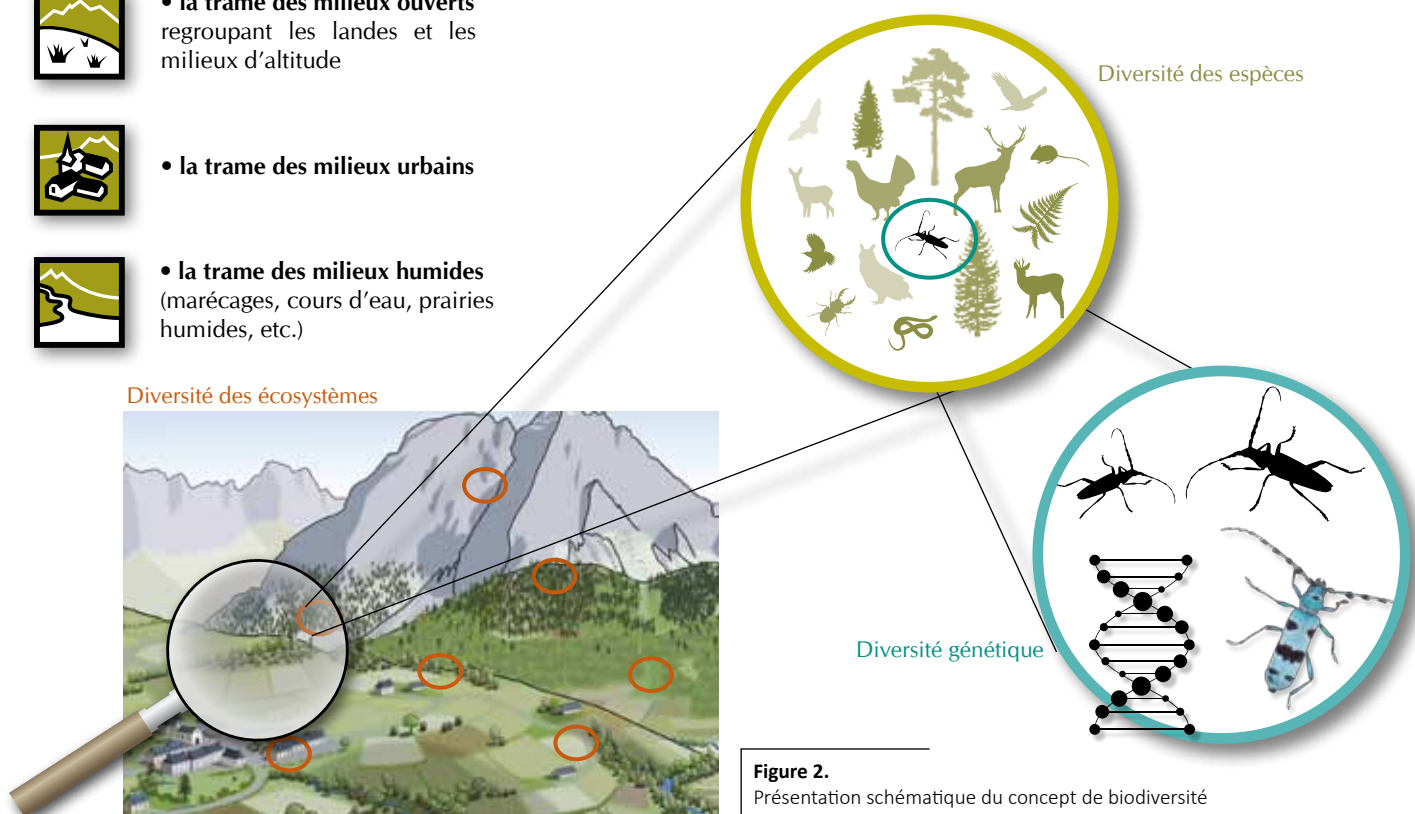


Figure 2. Présentation schématique du concept de biodiversité

2. Pourquoi étudier la biodiversité ?

L'Homme est intimement lié à la biodiversité. Il interagit avec elle à tous les niveaux, du gène aux paysages, et à des degrés divers en fonction des activités qu'il exerce. Il en tire quotidiennement de nombreux bénéfices tant sur le plan économique, que social ou culturel.

En un peu moins d'un siècle, la manière dont certaines activités se sont développées ou ont évolué a profondément modifié des équilibres anciennement établis, si bien qu'actuellement les trois niveaux de la biodiversité subissent des modifications importantes. Certaines espèces sont ainsi amenées à régresser voire, dans des cas extrêmes, à disparaître alors que d'autres progressent. Il en est de même pour les habitats naturels et les paysages dont on constate la dégradation et l'uniformisation.

Étudier et connaître la biodiversité représente un enjeu capital pour nous permettre de mieux gérer et préserver les potentialités de nos territoires, aujourd'hui et demain.



Ecureuil roux / © L. Nédelec - Parc national des Pyrénées
Grenouille rousse / © L. Nédelec - Parc national des Pyrénées
Drosera à feuilles rondes / © S. Déjean - CEN Occitanie
Azuré du Serpolet / © D. Demergès



3. Les méthodes d'étude

L'étude de la biodiversité dans toutes ses composantes est complexe, notamment au niveau génétique. De fait, le programme ABC proposé par le Parc national des Pyrénées se focalise uniquement sur les espèces et leurs milieux de vie. Ainsi, chaque commune engagée dans un ABC fait l'objet d'un travail d'inventaires et d'analyses, à l'issue duquel une synthèse est réalisée et un atlas rédigé.

Sur le terrain, un inventaire consiste à noter les espèces et les habitats naturels observés. En complément, dans des cas bien précis et sous réserve d'une autorisation réglementaire, certaines espèces peuvent faire l'objet de prélèvements pour une identification ultérieure en laboratoire. Ces éléments, associés à une date, un nom d'observateur et une localisation, constituent ce que l'on appelle une donnée. Par la suite, ces données sont diffusées auprès des services compétents aux niveaux local, régional ou national et contribuent ainsi à l'amélioration des connaissances générales sur l'environnement. A l'échelle de la commune, elles sont l'élément de base pour la rédaction du présent ABC et peuvent être utilisées notamment dans le cadre de projets d'aménagement. Ces inventaires ont été menés dans les différentes sous-trames de la commune. **Précisons toutefois qu'à Bescat, la sous-trame des milieux minéraux est absente et la sous-trame des milieux ouverts très marginale ; de fait, elles ne seront pas évoquées par la suite. Seules quatre des six sous-trames présentées sur la figure 1 sont donc effectivement présentes et étudiées.**

En ce qui concerne les paysages, le travail consiste d'abord à étudier leur évolution au cours des 60 dernières années. Basé sur une comparaison de photos aériennes anciennes et actuelles, ce travail permet d'analyser l'évolution des grands types de paysages entre la fin des années 1950 et aujourd'hui. Des rendus cartographiques permettent de visualiser ces évolutions.

4. L'équipe de mise en œuvre

Le programme ABC mobilise un réseau de partenaires.

Le Parc national des Pyrénées assure la coordination générale et conduit une partie des inventaires (oiseaux, flore, lichens, etc.) en mobilisant les compétences naturalistes de ses agents ainsi que celles de l'association des Amis du Parc national. Il veille également à la sauvegarde des informations et assure la gestion et la valorisation des données.

Des compléments d'inventaires (invertébrés, champignons, etc.) sont placés sous la responsabilité d'experts régionaux (CEN Occitanie, CBNPMP) ou de partenaires issus du monde associatif. Le réseau des observateurs compte également des naturalistes amateurs et des citoyens. Par ailleurs, outre les données recueillies spécifiquement pour l'ABC, les données récoltées antérieurement par les différents partenaires sont mobilisées.



Pour plus d'informations sur le Parc national des Pyrénées et les partenaires du projet, rendez-vous sur leurs sites Internet respectifs :

- Parc national des Pyrénées : <http://www.pyrenees-parcnational.fr>
- Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie : <https://www.cen-occitanie.org>
- Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées : <https://cbnpmp.blogspot.com>
- Association des Amis du Parc national des Pyrénées : <https://www.apnp.fr>

Muret en pierres sèches
© C. Cuenin - Parc national des Pyrénées



PARTIE 2

Atlas de la biodiversité communale

Présentation de la commune



1. Contexte géographique

Département
Pyrénées-Atlantiques

Superficie
6,81 km²

Arrondissement
Oloron-Sainte-Marie

Population en 2018
250 habitants

(source INSEE)

Densité de population
36,7 hab. / km² en 2018

Altitude
minimum : 335 m
maximum : 569 m

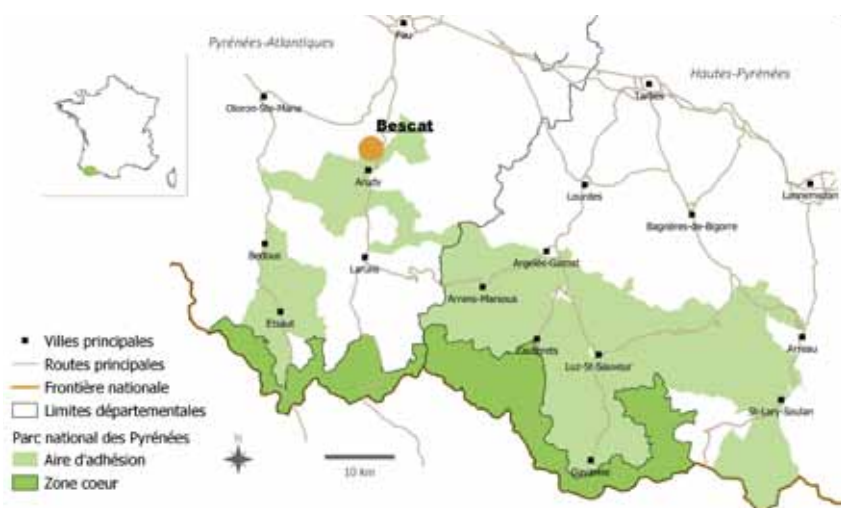
La commune de Bescat se situe à l'entrée de la vallée d'Ossau, dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

Le village se situe approximativement au centre de la commune, à 440 mètres d'altitude. Le Gave d'Ossau traverse le sud de la commune. Incluse dans l'aire d'adhésion du Parc national des Pyrénées, la commune de Bescat présente une altitude moyenne de 452 mètres avec des pentes peu marquées.

Avec les communes voisines de Buzy à l'ouest, Sévignacq-Meyracq à l'est et Arudy au sud, elle constitue une des portes d'entrée du territoire du Parc national des Pyrénées.

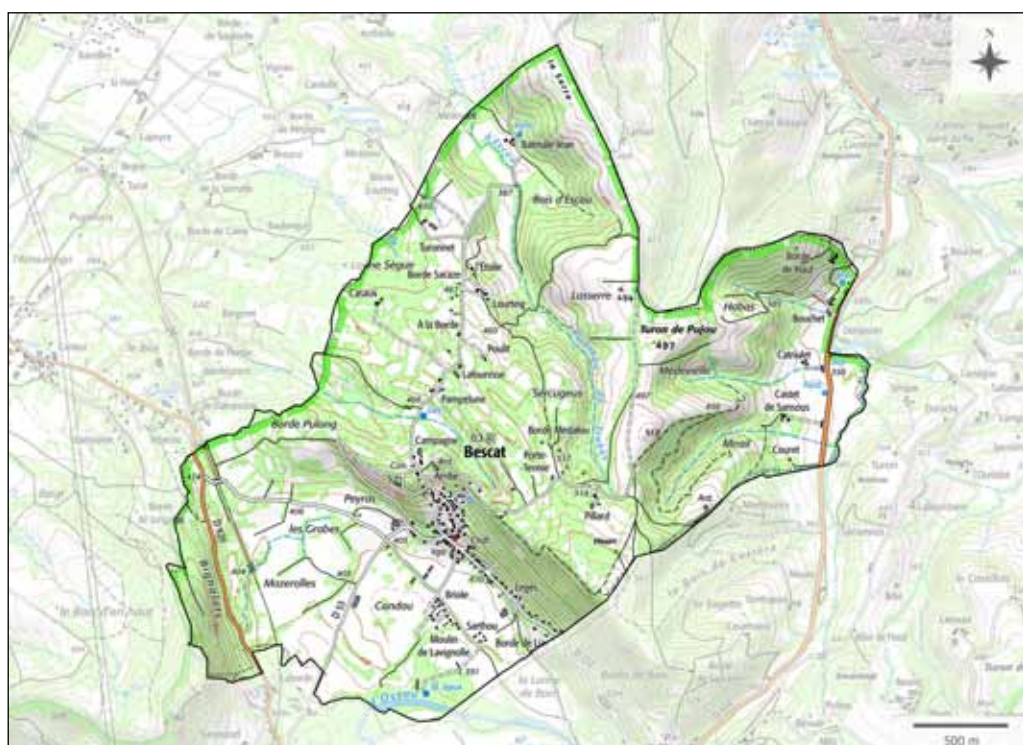
2. Cadre climatique

Les précipitations à Bescat sont importantes. En effet, les averses persistent même lors des mois les plus secs, avec des précipitations moyennes de 1 449 mm par an. La température moyenne est quant à elle de 10,6 °C.



Ripisylve, bras mort du Gave d'Ossau
© C. Cuenin- Parc national des Pyrénées

Figure 1.
Cartes de localisation de la
commune de Bescat
Sources : INPN et IGN



Blason de la commune
© Mairie de Bescat



3. Histoire et patrimoine

Des mottes féodales sont présentes sur la commune, notamment la Motte Arribe, sur laquelle s'élevait le château originel des seigneurs de Bescat, et la Motte du moulin à vent, où se situait au Moyen-Âge l'un des plus importants moulins à vent de la vallée. L'église Saint-Lizier date quant à elle du XVII^e siècle et possède une abside en cul-de-four et une voûte en bois. Il est également possible d'observer la présence d'anciennes pierres tombales autour de l'église.

Au-delà du bâti et des monuments, le patrimoine communal de Bescat est lié à une conjonction unique de type de sols, de topographie et d'expositions qui ont été mis en valeur depuis des temps très anciens. Le bassin d'Arudy est en effet un des berceaux de la civilisation pyrénéenne et la présence des hommes y est attestée depuis le mésolithique. Les usages locaux, les savoirs, les manières de nommer les lieux et les êtres ont formé une culture propre au territoire qui se lit dans le paysage et dans la toponymie. Les noms de lieux en attestent encore aujourd'hui. Ils nous parlent d'éléments topographiques, de types de végétation ou de culture. Ils sont un élément fort de la diversité culturelle de la commune et nous rappellent les liens étroits qui lient le patrimoine naturel et la diversité culturelle.

Du point de vue du relief, la commune est marquée par la présence d'un vaste revers morainique formant une barre étendue au nord-ouest. « La serre » est le mot local qui désigne ce type de formation. Des reliefs particuliers émergent du paysage local, ils forment de petites éminences très visibles comme le « *Turon de Puyo* », point-culminant de la commune ou le « *Turonnet* » dont la forme diminutive indique une altitude moindre. Les zones de pierriers, de dépôts de matériaux ou celles marquées par la présence de pierres sont signalées localement par l'emploi des toponymes « *Peyras* » (dépôt de pierres de grande taille ou dépôt de pierres de vaste étendue), « *Lias* » et, peut-être « *Mazerolles* » qui indique un lieu de dépôt. « *Candau* » est employé pour signifier une pente de montagne ou de coteau.

Les noms de lieux en lien avec la présence de l'eau sont eux aussi présents sur la commune, en particulier « *Les Grabes - Grabo* » qui indique en béarnais un borbier, un lieu humide et fangeux. Au niveau de la végétation « *Hourc* » indique un lieu planté d'arbres ou un bois, tandis que « *Bouchet* » nous signale la présence de buis. Enfin, plusieurs toponymes sont liés à des cultures et nous indiquent la vocation agricole de la commune. « *Bignalets* » et « *Lavignole* » pourraient être liés à la présence de vignes et « *Habas* » est traditionnellement utilisé pour indiquer un endroit planté de fèves ou de légumineuses.



Vue sur le bocage communal et la chaîne pyrénéenne
© C. Cuenin- Parc national des Pyrénées

4. Contexte socio-économique



Mairie et centre bourg de Bescat
© C. Cuenin- Parc national des Pyrénées

L'évolution démographique de Bescat suit dans ses grandes lignes celle de nombreux villages pyrénéens. Après un maximum de population au milieu du XIX^e siècle, avec notamment 572 habitants en 1846, un exode rural va peu à peu toucher la commune. La population va alors diminuer jusque dans les années 1920 pour atteindre environ 270 habitants. En 2018, la population recensée par l'INSEE est de 250 habitants.

L'économie de Bescat était, et reste encore aujourd'hui, tournée vers l'activité agricole, notamment la culture du maïs et l'élevage. La commune fait d'ailleurs partie de la zone d'appellation de l'Ossau-Iraty. Bescat est également tourné vers le tourisme avec le développement de gîtes ruraux, du fait de son emplacement stratégique à la fois proche de l'agglomération de Pau mais également à l'entrée de la vallée d'Ossau.

Par les valeurs qu'ils portent et transmettent, par leur manière de produire ou d'exercer leurs activités, certains socio-professionnels de la commune bénéficient de la marque Esprit Parc national, référencés sur le site internet : <https://www.espritparcnational.com/pyrenees>.

PARTIE 3

Atlas de la biodiversité communale
La Biodiversité de Bescat



1. Les paysages de la commune

Le paysage de Bescat partage avec les communes voisines du Bas-Ossau certains caractères propres. Ces territoires sont modelés par une histoire glaciaire ancienne qui a façonné la vallée d'Ossau en laissant dans le paysage des versants morainiques et une vaste plaine alluviale. Cette plaine a donné de riches terrains propres au pâturage et à la culture. Les dépôts alluvionnaires sont aussi de nature à générer des zones humides, des marais et des tourbières. Le gave d'Ossau parcourt aujourd'hui ce fond de vallée où il trace de larges méandres parfois accompagnés de zones marécageuses. Son parcours sur la commune de Bescat est très court.

Le village de Bescat est situé sur un rebord morainique d'orientation générale Nord-Ouest – Sud-Est qui s'infléchit au niveau du village en un coteau exposé plein sud. Cette situation extrêmement favorable pose le village en balcon sur la vallée lui assurant une vue remarquable au sud sur le Pic du midi d'Ossau et une situation microclimatique exceptionnelle, favorable à la présence d'espèces spécifiques.

Le paysage de la commune est aussi largement façonné par les activités humaines qui le marquent durablement. Les activités agricoles et pastorales ont fait de Bescat une commune caractérisée par la présence d'une vaste plaine vouée au pâturage et à la culture au sud et par des coteaux bocagers au nord. Ces coteaux présentent une mosaïque dense de petites parcelles bordées d'un réseau serré de haies généralement perpendiculaires à la pente. Ces caractéristiques paysagères sont à l'origine d'une juxtaposition de milieux extrêmement divers. Ils s'accompagnent généralement d'une biodiversité riche.

Ce paysage est fragile et nécessite un haut niveau d'activité agricole et d'entretien. La déprise agricole, le remembrement et le changement de vocation des terrains sont des sources classiques de banalisation de ces paysages et de la biodiversité qui leur est associée. Même si le maillage de haies a régressé surtout dans la plaine alluviale, le paysage de Bescat ne s'est pas trop dégradé malgré le changement de vocation des terrains. L'urbanisation est en outre contenue et centrée sur le noyau urbain historique et sur les hameaux.

1.1. Evolutions récentes des paysages de 1959 à nos jours

Les photographies aériennes montrent le territoire communal respectivement en 1959 et 2018. Cette représentation diachronique permet de comparer les paysages dans le temps et ainsi de mettre en évidence les changements perceptibles au niveau des unités paysagères.

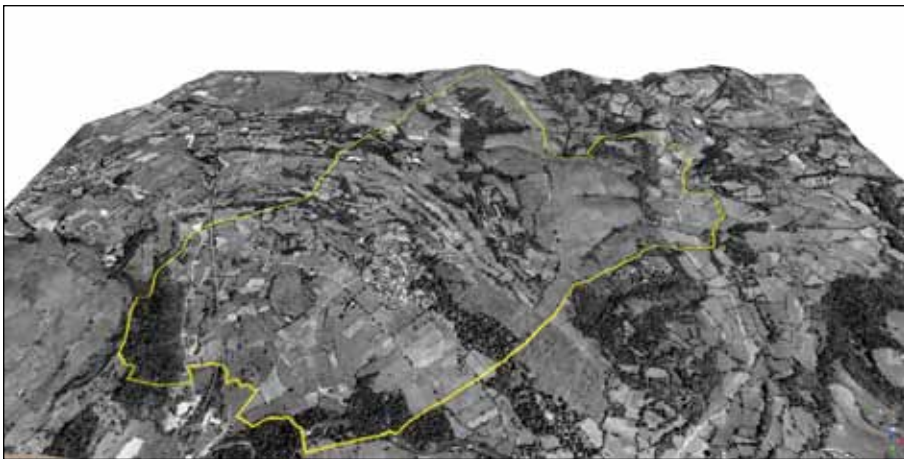


Figure 4.
Bescat en 1959 puis en 2018 (photographies aériennes représentées en 3D)

Sources : Plugin QGis2threejs 2.6 © M. Akagi, BD Ortho 1959 et 2018 © IGN
Réalisation : CEN Occitanie

Tout d'abord, ce pas de temps resserré ne permet pas de constater de réels changements sur les milieux humides dont l'empreinte dans le paysage demeure inchangée. Le Gave d'Ossau n'a en effet pas vu sa configuration changer au cours des 59 dernières années sur le sud de la commune.

En revanche, les milieux ouverts et boisés montrent des évolutions au cours des années. Ainsi, la forêt a gagné plus de 72 hectares au cours des dernières décennies, une forte progression au regard de la superficie de la commune, essentiellement marquée sur le tiers sud-est de cette dernière.



Figure 5.

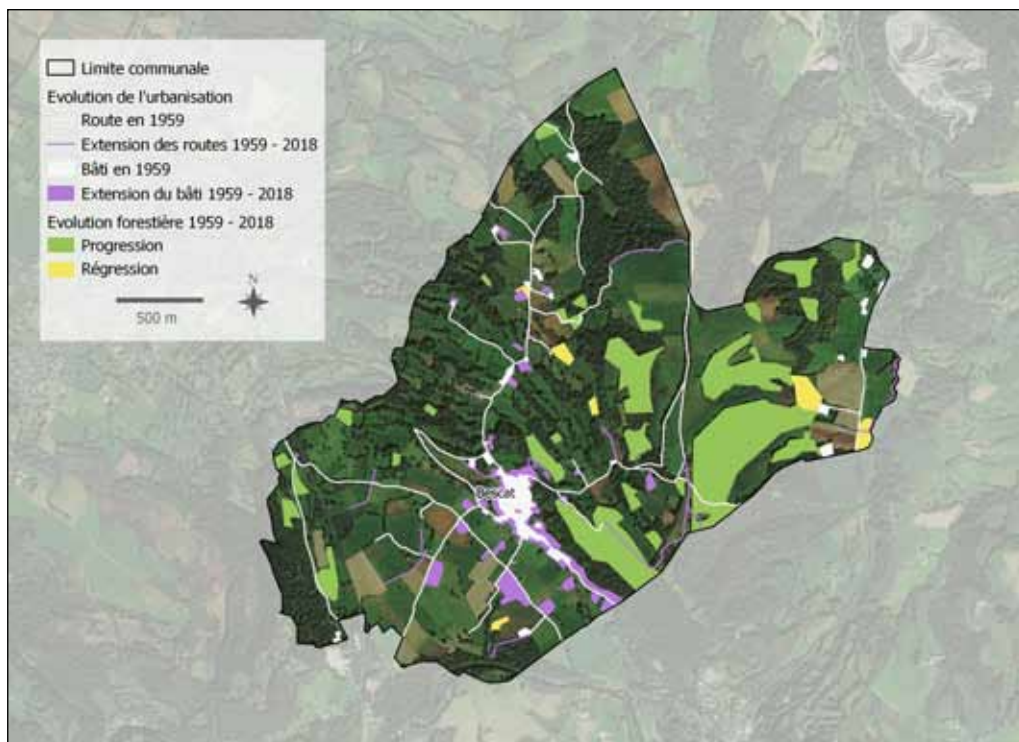
Analyse diachronique montrant l'évolution du couvert forestier et de l'urbanisation entre 1959 et 2018

Sources : BD Ortho 1959 et 2018 © IGN, évolution de l'urbanisation © Parc national des Pyrénées & IGN
Réalisation : CEN Occitanie

Il en résulte la fermeture de parcelles initialement bocagères mais aussi, dans une moindre mesure, de milieux ouverts. Néanmoins, les milieux de bocage et culture demeurent largement représentés sur toute la commune.

Concernant les milieux urbains, ils couvraient près de 11 hectares en 1959 avec plus de 20 kilomètres de routes, pistes et voies diverses. En 2018, ces deux

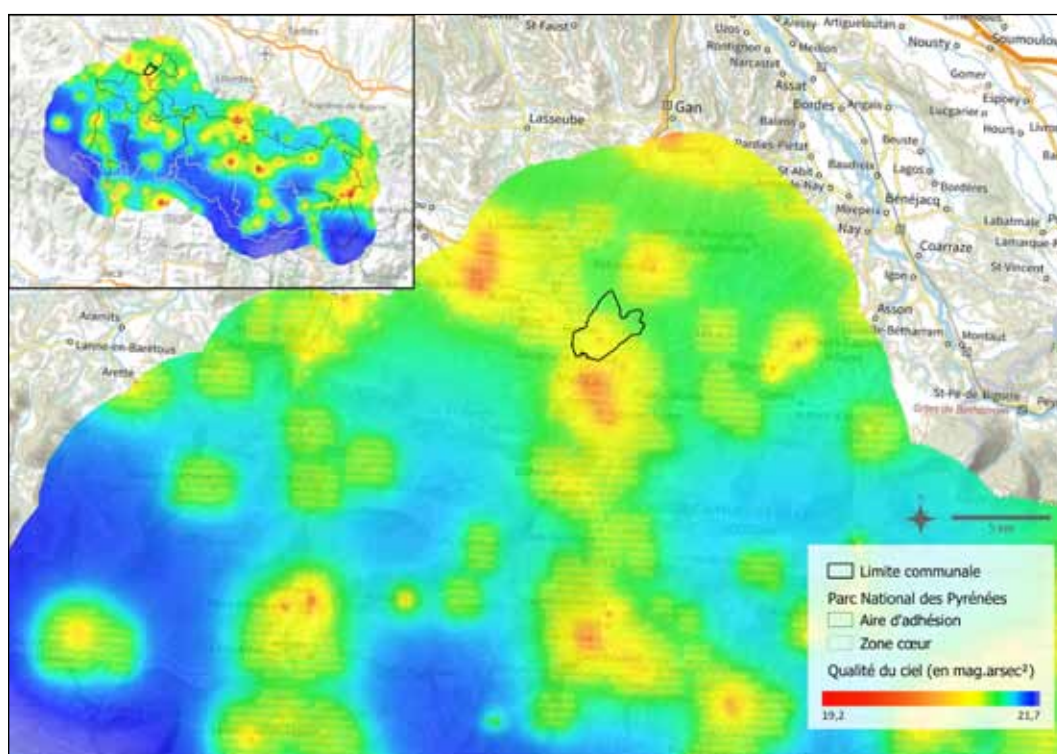
valeurs sont respectivement de 26 hectares et de 25 kilomètres. L'urbanisation a donc doublé mais reste relativement contenue et concentrée autour du village. Les routes n'ont, quant à elles, que très peu évolué depuis 1959 et les nouvelles constructions ont permis de connecter le réseau déjà existant et couvrant toute la commune.



1.2. Trame sombre et qualité du ciel

Ces dernières années ont vu l'émergence et le développement d'un nouveau concept en matière de préservation de la biodiversité ; il s'agit de la trame sombre. En effet, face au développement croissant de l'éclairage artificiel, qu'il soit public ou privé, l'obscurité de la nuit est de plus en plus perturbée, ce qui induit notamment des impacts sur la faune nocturne, en grande partie dépendante de cette obscurité. De fait, il est apparu primordial de lutter contre les sources de cette pollution lumineuse, par ailleurs souvent superflues et coûteuses.

En ce sens, le Parc national des Pyrénées a réalisé un diagnostic de la qualité du ciel à l'échelle de son territoire (cf. figure n°6) et établi ainsi un premier état des lieux. Exprimée en mag.arsec^2 , cette qualité du ciel est considérée mauvaise pour des valeurs inférieures à 19 et très bonne lorsqu'elle dépasse 21,4.



6 L'unité mag.arsec^2 , ou magnitude par seconde d'arc au carré, traduit la brillance du fond du ciel dans un carré d'un seconde d'arc de côté. Plus cette brillance sera élevée, meilleure sera la qualité du ciel (cf. darkskylab.com).

Figure 6.

Qualité du ciel autour de la commune de Bescat et à l'échelle du Parc national des Pyrénées

Sources : Qualité du ciel © Dark Sky Lab, Plan IGN v2 © IGN
Réalisation : CEN Occitanie

A Bescat, la qualité du ciel est en moyenne de 21,05 mag.arsec², ce qui traduit selon l'échelle de Bortle soit un ciel que l'on peut qualifier de type suburbain à rural. Cela signifie que par temps clair la voie lactée est visible mais affaiblie sur l'horizon. La zone la plus éclairée du territoire communal est située au sud-ouest où le bourg, et au-delà la zone urbaine comprise entre Arudy et Louvie-Juzon, génèrent un important halo lumineux. Aussi, c'est dans ce secteur que la qualité du ciel atteint son niveau le plus bas sur la commune où elle est considérée comme mauvaise.

A l'inverse, la moitié nord-est du territoire est davantage préservée mais du fait de la petite taille de la commune et de sa localisation proche de la plaine de Pau, la qualité du ciel demeure globalement homogène et moyenne (valeurs comprises entre 21,01 et 21,19 mag.arsec²).

Il conviendra donc de préserver cette zone un peu plus sombre en évitant toute implantation de nouvelles sources lumineuses, notamment aux abords des ruisseaux, lesquels sont des lieux de vie et de passage importants pour les espèces nocturnes. De même, des efforts pourraient être faits ou poursuivis pour améliorer la qualité du ciel au niveau du bourg et des nombreux hameaux présents sur le territoire communal.

2. Les milieux et les espèces

Du début de l'année 2017 à la fin de l'année 2019, les agents du Parc national des Pyrénées et les partenaires du programme ABC ont parcouru la commune pour réaliser des inventaires.

Pour mémoire, une observation comprend a minima quatre informations de base : le nom scientifique de l'espèce observée, la date, le lieu et le nom de l'observateur. Au total, 4 079 données d'espèces ont été récoltées sur la commune de Bescat comme l'illustre la carte suivante. L'ensemble des observations, toutes trames confondues, a permis d'identifier **1 242 espèces différentes, dont 681 de faune, 445 de flore et 116 de fonge.**

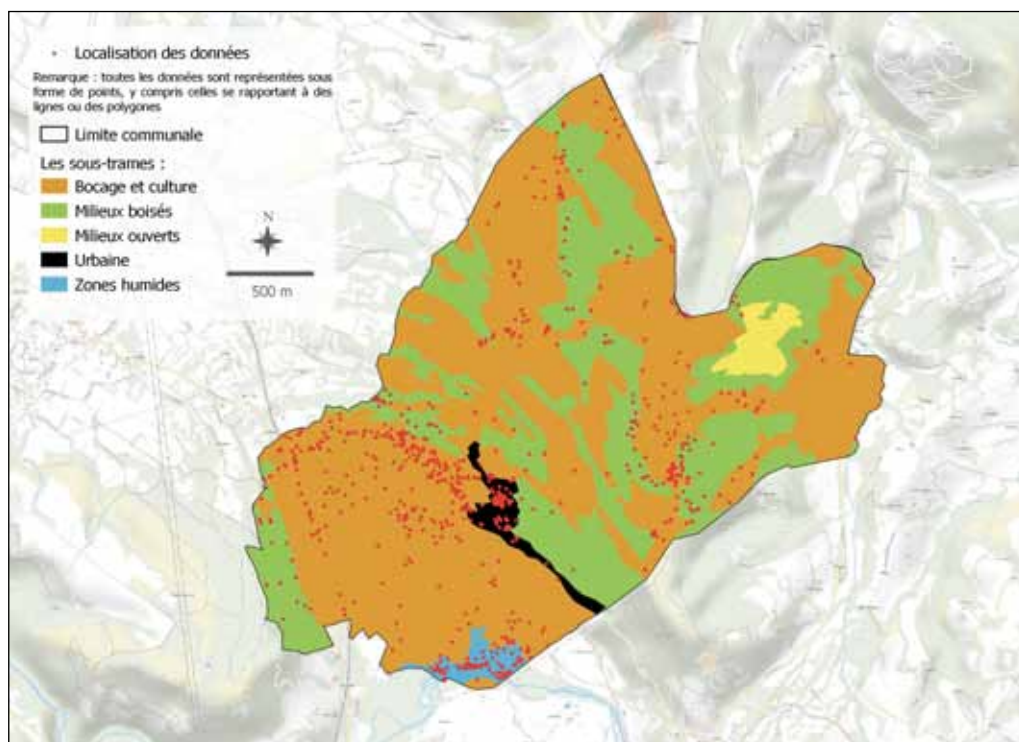
Deux des cinq sous-trames présentes à Bescat rassemblent à elles seules près de 85% du nombre total des observations réalisées sur la commune : plus de 2 600 observations (64%) ont été réalisées dans la trame des milieux de bocage et culture et plus de 820 (20 %) dans la trame des milieux boisés. Ces milieux couvrent respectivement 65% et 30% du territoire de la commune, soit 95% au total, ce qui explique le nombre important d'observations qui y ont été réalisées.

Les milieux urbains représentent quant à eux presque 10% des observations pour une couverture de 2% du territoire. Enfin, les zones humides comptabilisent plus de 5,5% des données pour environ 1% de la surface totale. Ces milieux possèdent un nombre de données important compte tenu de leur surface sur la commune.

Figure 7.

Carte des points d'observations naturalistes réalisés sur la commune dans le cadre du programme ABC

Sources : Données et sous-trames © Parc national des Pyrénées, Plan IGN v2 © IGN
Réalisation : CEN Occitanie



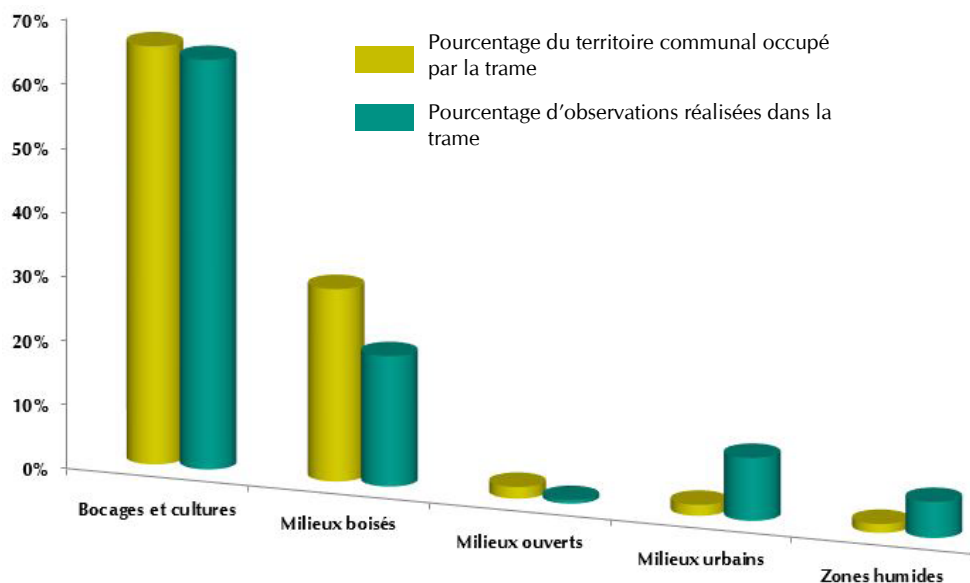


Figure 8.
Diagramme de comparaison entre la surface de chaque trame et le nombre de données récoltées pour chaque trame.
Source : Données et sous-trames © Parc national des Pyrénées
Réalisation : CEN Occitanie

Le tableau suivant présente de façon synthétique les résultats obtenus en termes de nombre d'espèces en fonction des différents groupes étudiés. Il contient également une estimation du niveau de connaissance atteint dans les différents groupes.

Groupes	Sous-groupes	Nombre de données	Nombre d'espèces (dont à enjeux ⁷)	Niveau de connaissance
Amphibiens		20	6 (6)	★★★
Mammifères		82	32 (21)	★★
Oiseaux		840	96 (84)	★★
Reptiles		26	5 (5)	★★
Invertébrés	Rhopalocères et Zygènes (papillons de jour)	172	38 (1)	★★
	Hétérocères (papillons de nuit)	504	213 (0)	★★★
	Odonates (libellules)	40	15 (2)	★★
	Coléoptères	139	113 (2)	★
	Orthoptères (sauterelles, criquets, etc.)	131	31 (0)	★★
	Autres insectes	15	15 (0)	★
	Arachnides	309	116 (0)	★
	Autres invertébrés	7	1 (1)	★
Sous-total Faune		2 285	681 (113)	
Plantes à fleurs (Angiospermes)		1 457	380 (28)	★★★
Conifères et autres (Gymnospermes)		9	4 (0)	★★
Fougères (ptéridophytes)		100	24 (1)	★★★
Mousses au sens large (bryophytes et hépatiques)		91	37 (0)	★★
Champignons		96	76 (0)	★★
Lichens		41	40 (1)	★★
Sous-total Flore et Fonge		1 794	561 (30)	
TOTAL		4 079	1 242 (143)	

★★★ 50 à 100% des espèces potentielles ★★ 25 à 50% des espèces potentielles ★ 0 à 25% des espèces potentielles

Tableau 1.

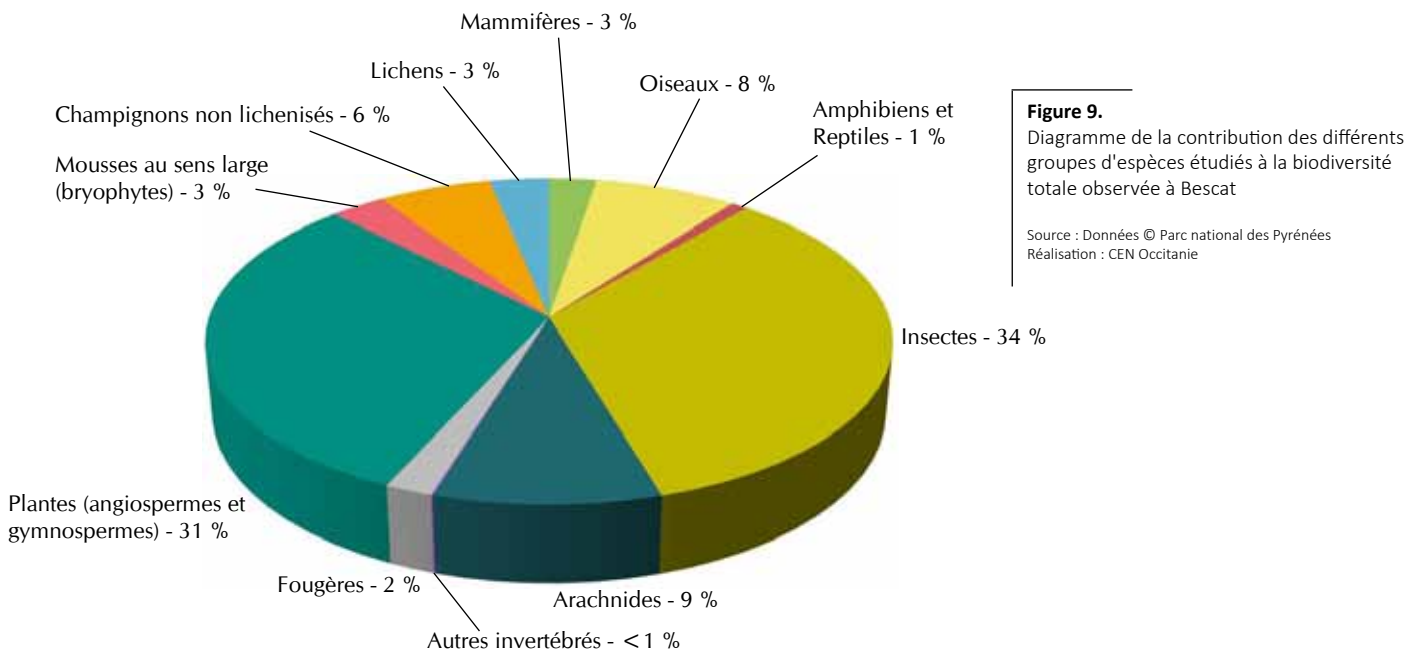
Présentation synthétique des résultats d'inventaires par groupe taxonomique et estimation du niveau de connaissance

⁷ Les espèces dites "à enjeux" ou "patrimoniales" comprennent les espèces protégées à l'échelle nationale et/ou régionale, les espèces déterminantes ZNIEFF et les espèces inscrites sur la liste rouge de l'UICN nationale et/ou régionale de "quasi-menacée" à "en danger critique d'extinction".

Au total, 4 groupes ou sous-groupes bénéficient d'un niveau de connaissance élevé, c'est-à-dire pour lesquels on estime avoir observé plus de la moitié des espèces potentiellement présentes. 10 groupes ou sous-groupes affichent un niveau de connaissance moyen et 4 autres, tous parmi la faune invertébrée, un niveau de connaissance faible.

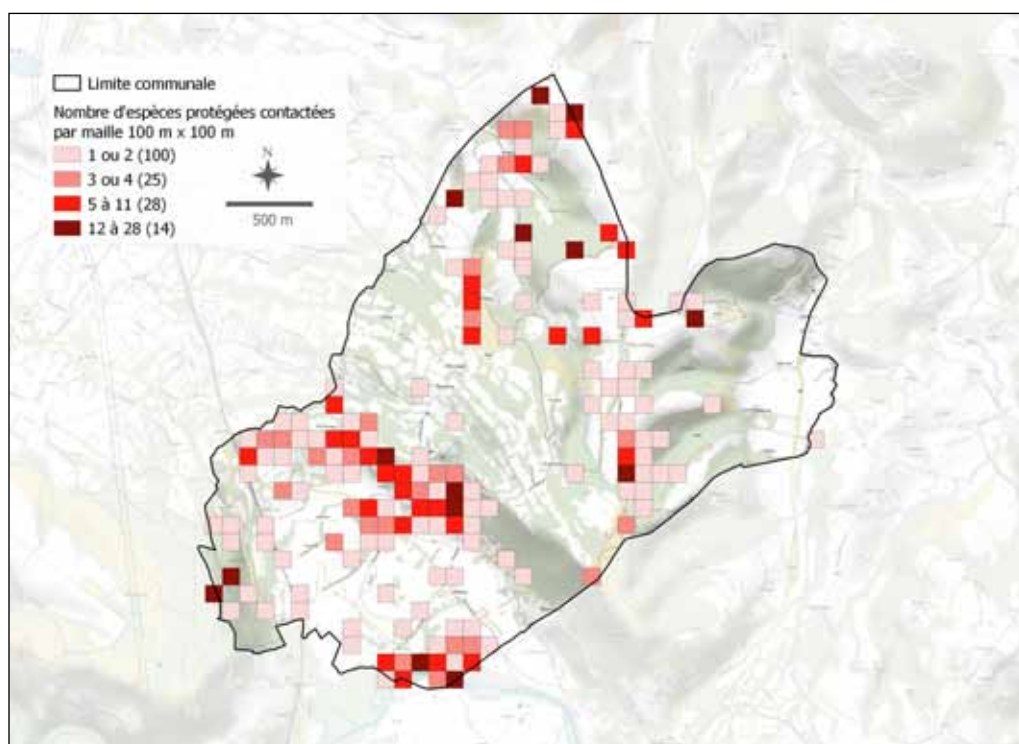
Les niveaux moyens, voire faibles, de connaissance atteints pour certains groupes peuvent s'expliquer par deux raisons principales. Tout d'abord, le temps de prospection imparti aux naturalistes pour réaliser les inventaires étant limité, un déficit de prospections de certains groupes peut apparaître.

Par ailleurs, ce déficit sera d'autant plus grand que le nombre d'espèces potentiellement observables dans le groupe est important. En effet, il est plus facile d'arriver à un niveau de connaissance élevé pour des groupes dont le nombre maximal d'espèces observables est faible. C'est le cas des reptiles, qui ne comptent qu'une dizaine d'espèces observables sur le territoire étudié, alors que les champignons en comptent plusieurs milliers. Enfin, un déficit d'expertise existe, notamment pour certains groupes d'invertébrés pour lesquels très peu de spécialistes sont capables d'identifier les espèces.



Le nombre d'espèces observées dans les différents groupes est également illustré par la figure 9. Celle-ci montre la proportion relative des différents groupes étudiés les uns par rapport aux autres. Deux groupes contribuent particulièrement à la biodiversité totale observée sur la commune : les insectes à hauteur de 34 % et les plantes à fleurs à hauteur de 31 %. Les 35 % restants se partagent entre : arachnides, oiseaux, champignons non lichénisés, mousses, lichens, mammifères et fougères ; les autres invertébrés et les poissons complètent ce pourcentage mais sont très faiblement représentés.

Parmi les 1242 espèces de faune, flore et fonge observées, 107 espèces de faune et 2 espèces de flore bénéficient d'un statut de protection nationale qui leur confère un enjeu réglementaire. Trois autres espèces de flore bénéficient également d'une protection d'ordre régional tandis qu'une autre bénéficie d'une protection à l'échelle du département. La carte suivante présente de façon synthétique les secteurs de la commune où des espèces de faune et flore protégées ont été observées.



8 Le statut "d'espèce protégée" est régi par le Code de l'Environnement (article L411-1 et suivants) qui précise notamment qu'il est interdit de détruire ou de transporter tout ou partie d'une espèce protégée, y compris le milieu de vie de celle-ci.

9 Les espèces exotiques envahissantes sont définies selon la liste de référence des plantes exotiques envahissantes de la région Occitanie - Cottaz C., Dao J. & Hamon M. - 2021 et la liste hiérarchisée des espèces de faune exotique envahissante d'Occitanie - Gilliot C. & Lang I, 2021. Ici, sont retenues les espèces classées dans les catégories Majeure, Emergente et Modérée.

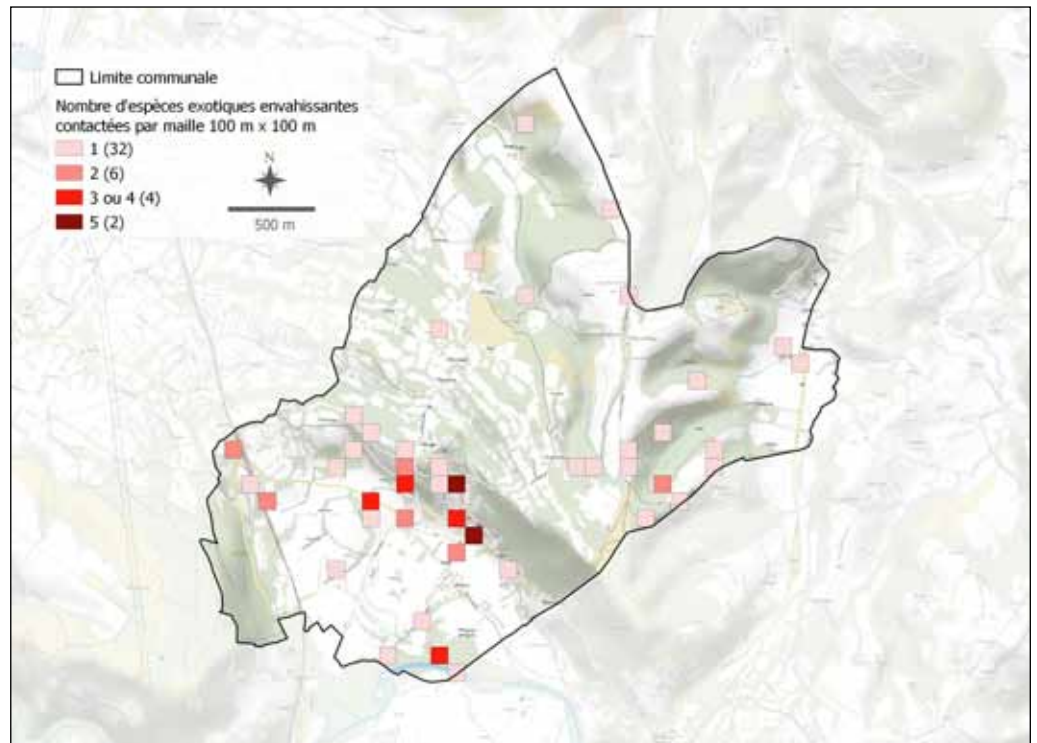
Le territoire communal a été découpé en mailles de 100 mètres par 100 mètres. L'intensité de la couleur des mailles est proportionnelle au nombre d'espèces protégées⁸ présentes dans la maille. Certaines de ces espèces seront décrites dans la suite du document sous forme de notices. Il est à noter que la fonge ne bénéficie pas, à ce jour, de liste d'espèces protégées.

Outre les espèces protégées, il est important de veiller à prendre en compte les espèces exotiques envahissantes⁹. La carte suivante présente de façon synthétique les secteurs de la commune où des espèces exotiques envahissantes de flore ou de faune ont été observées. Sur la commune de Bescat, 7 espèces de flore exotiques envahissantes avérées ont été recensées,

à savoir : la Balsamine de l'Himalaya, l'Onagre rosée, le Fraisier d'Inde, le Laurier-palme, la Renouée du Japon, le Robinier faux-acacia et le Sporobole fertile. A cette première liste, il convient d'ajouter 11 espèces qui peuvent potentiellement devenir envahissantes : la Vergerette de Karvinski, la Vergerette de Barcelone, l'Impatiente des jardins, le Noyer noir, le Passerage didyme, le Passerage de Virginie, le Chèvrefeuille ornemental, le Platane, Sénéçon du Cap, le Sorgho d'Alep et la Véronique de Perse. Concernant la faune, 4 espèces exotiques envahissantes ont été recensées, la Pyrale du buis, le Frelon asiatique, l'Argus des Pélargoniums et le Ragondin.

Figure 11.
Carte synthétique de la localisation des espèces de faune et de flore exotiques envahissantes observées sur la commune de Bescat

Sources : Données © Parc national des Pyrénées, Plan IGN v2 © IGN
Réalisation : CEN Occitanie



Enfin, parmi toutes les espèces inventoriées sur le périmètre communal, quelques-unes sont illustrées et commentées dans ce document en raison de :



leur caractère **patrimonial** lié à leur statut (liste rouge UICN), à leur portée réglementaire (statut de protection), ou à leur intérêt écologique (ZNIEFF),



leur aspect **esthétique**,



en raison d'un trait écologique ou comportement particulier qui relève de l'**anecdotique**,



ou encore du fait de leur caractère **envahissant**.

Ces espèces sont présentées après une description rapide des milieux dans lesquels elles vivent préférentiellement. La difficulté d'observation est également précisée en tenant compte de la rareté, de la discrétion, des risques de confusion et de la période de présence avec une échelle variant de une paire de jumelles pour les espèces facilement observables à trois paires pour les espèces plus difficilement observables :





2.1. Les milieux de bocage et cultures



Vue ouest depuis «La Serre» / © C. Cuenin- Parc national des Pyrénées



Les milieux ouverts de fond de vallée occupent 65% de l'ensemble du territoire communal, soit une superficie totale de plus de 446 hectares. Ils présentent le nombre le plus important d'observations avec 2602 données collectées soit quasiment 64%, dont la majorité pour la faune qui représente près de 61% des données naturalistes sur cette sous-trame. La flore représente, quant à elle, près de 38% des observations et la fonge un peu plus de 1%. Ces milieux sont globalement présents sur toute la commune, bien qu'un peu plus dense autour du village.

2.1.1. Les habitats naturels représentatifs ou remarquables

Nous pouvons distinguer trois ensembles. Au nord et à l'est, des prairies occupent soit des fonds de combes, soit des sommets des turons qui culminent vers 450-500 mètres d'altitude ; ce sont des espaces dédiés au pastoralisme. Les ruisseaux qui les drainent partent au nord rejoindre le Nez. Au centre de la commune, juste au nord du village, nous retrouvons des prairies mais cette fois-ci enserrées entre des haies sous forme d'un bocage dense. Ces parcelles ne sont pas disposées au hasard, mais suivent les dépressions en forme d'arcs que sont les cordons morainiques déposés lors du maximum glaciaire du Riss (entre 0,13 Ma et 0,3 Ma). C'est depuis cette époque que le gave d'Ossau a dû poursuivre son chemin vers l'ouest (Oloron) au lieu de filer au nord (Rébénacq, Gan).

Le sud de la commune repose sur les terrasses alluviales déposées lors du dernier maximum glaciaire (Würm II) et offre une vaste zone plane propice aux cultures. Entre quelques prairies améliorées, on trouve surtout des cultures de maïs. Situé sur un petit coteau orienté au sud, le village de Bescat s'intercale entre le bocage et ce vaste openfield, lui donnant une position privilégiée de balcon face à la chaîne des Pyrénées et le Pic du Midi d'Ossau.

Si les espaces cultivés n'abritent qu'une faible biodiversité ordinaire, les autres milieux ouverts sont riches tant du point de vue floristique que faunistique. Ce sont des espaces à maintenir ouverts avec une gestion la plus extensive possible. Rappelons que sur les 60 dernières années près d'une centaine d'hectares ont été perdus, soit par fermeture du milieu, soit par l'urbanisation.

2.1.2. Quelques espèces remarquables...



Œillet superbe / © D. Soulet- CEN Occitanie

L'Œillet superbe

Dianthus superbus var. superbus



C'est une plante de 60 à 90 cm de haut. Sa tige est raffinée. Ses feuilles sont linéaires et étroites, d'un beau vert bleuté clair. Ce magnifique œillet se reconnaît très facilement à ses pétales de couleur rose à purpurin de 2 cm de long, très étroits et découpés en longues lanières à leurs extrémités. Les fleurs sont odorantes. Cette plante affectionne les prairies fraîches ou humides et se rencontre de juin à octobre parfois en larges groupes. Attention aux confusions avec l'Œillet de Montpellier (*Dianthus hyssopifolius*), bien plus commun, dont les pétales sont plus larges et bien moins découpés. L'Œillet superbe est en danger ou a disparu de nombreuses régions de Métropole : elle bénéficie donc d'une protection réglementaire au niveau national.

Sur la commune nous avons recensé deux stations sur le talus le long du chemin du Pouey. Il y en a peut-être ailleurs.

L'Arbres aux papillons

Buddleja davidii



Cet arbuste, d'environ 5 m de hauteur, aussi appelé Lilas d'été en raison de sa floraison de juin à septembre et de sa ressemblance, par ses grosses grappes de fleurs, avec le Lilas commun (*Syringa vulgaris*), est une espèce envahissante. Importée de Chine à la fin du XIXe siècle par le Père David, missionnaire et botaniste natif d'Espelette, la plante est cultivée dès le début de la première guerre mondiale. Aujourd'hui très prisée des particuliers comme des professionnels pour un usage ornemental, elle s'échappe malheureusement dans la nature où elle entraîne une baisse de la diversité végétale. Par ailleurs, son intérêt pour les papillons serait en réalité très limité du fait du caractère toxique de ses feuilles. Comme beaucoup d'espèces exotiques, l'Arbre aux papillons affectionnent les terrains perturbés.

Sur la commune, on le rencontre ainsi le long de la voie verte. Il peut aussi se maintenir dans des milieux plus fermés. Ainsi, il est fréquent dans les fourrés de recolonisation situés sous la ligne électrique longeant la RD 920. L'espèce est à contenir par des opérations d'éradication et sa culture devrait être proscrite.



Arbre aux papillons / © D. Pelletier - Parc national des Pyrénées



Arrhénie empaillée / © C. Hannoire- CBNPMP

L'Arrhénie empaillée

Arrhenia acerosa



Ce petit champignon flabelliforme (en forme d'éventail) possède un pied latéral très court, parfois même absent. Il croît le plus souvent à même le sol humide, parfois sur les mousses ou les débris de graminées qu'il décompose. On le trouve typiquement dans les empreintes de pieds de vaches des prairies pâturées. Il change de couleur et d'aspect selon le taux d'humidité : son chapeau d'abord gris sombre et feutré pâlit fortement en séchant ; on dit qu'il est hygrophane. Sous le chapeau, il possède des lames grises bien formées, qui le distinguent d'espèces proches.

A Bescat, il a été trouvé dans une prairie de bocage au nord-ouest du village.



Azuré du trèfle / © J. Robin- CEN Occitanie

L'Azuré du trèfle *Cupido argiades*



Petit papillon des prairies et des prés généralement humides, l'Azuré du trèfle se reconnaît à la combinaison de la petite queue dépassant de ses ailes postérieures et des quelques lunules orange ornementant son revers. Comme chez beaucoup d'espèces de lycènes, la famille à laquelle appartient l'Azuré du trèfle, les mâles sont bleus sur le dessus alors que les femelles sont brunes. Ses chenilles se développent sur diverses espèces de Fabacées, telles que les trèfles dont l'espèce tire son nom. Ce papillon présente la particularité d'être plurivoltin, c'est-à-dire que plusieurs générations vont se succéder entre le début du printemps et la fin de l'été permettant de l'observer tout au long des beaux jours.

Sur la commune de Bescat, l'Azuré du trèfle a été observé sur plusieurs prairies bocagères situées juste au nord du centre du village. Il est probablement largement réparti sur la commune.

Le Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*



Le Lucane Cerf-volant est le plus grand coléoptère d'Europe. Le mâle adulte, qui peut atteindre 85 mm, est immédiatement reconnaissable à ses spectaculaires mandibules qui rappellent la forme des bois d'un cerf. Il s'observe souvent en vol, au crépuscule, en été, lorsqu'il recherche une femelle pour se reproduire. Celle-ci est plus petite et bien plus discrète ; elle peut d'ailleurs être confondue avec une espèce voisine, la Petite biche. Pour les différencier, la femelle Lucane a des élytres bombés, bruns et brillants alors qu'ils sont noirs, mats et plus aplatis chez la Petite biche. La larve, « saproxylophage », se nourrit de bois mort et décompose les racines des vieilles souches de feuillus, notamment les chênes. La conservation du bois mort au sol et le maintien de vieux arbres sont donc essentiels à sa préservation. Les adultes se nourrissent eux de sève.

Bien qu'encore largement distribué en France et dans notre région, le lucane peut être observé sur tout le territoire de Bescat. A noter que l'espèce est inscrite à l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore.



Lucane cerf-volant / © N. Gouix- CEN Occitanie



Bombyx versicolore / © P.Y. Gourvil- CEN Nouvelle-Aquitaine

Le Bombyx versicolore *Endromis versicolora*



D'une envergure atteignant 6 cm, ce magnifique papillon est l'un des tout premiers à voler au printemps, l'un des rares papillons dits de nuit à pouvoir être observé le jour. En effet, les mâles sont actifs dès l'après-midi, parcourant les forêts claires d'un vol vigoureux et frénétique à la recherche de femelles. Ces dernières, plus grandes, volent de leur côté principalement la nuit, occupées à rechercher des sites de ponte dans les boisements clairsemés de bouleaux, arbre nourricier principal des chenilles. Comme de nombreux autres papillons de nuit, les adultes de cette espèce ne se nourrissent pas, et possèdent même une trompe vestigiale (à l'état de vestige).

Malgré sa grande taille et son vol diurne, les mœurs printanières et l'habitat forestier de ce papillon font qu'il est probablement sous-observé. Il est pourtant considéré comme assez répandu, même si les grands bois de bouleaux se rencontrent davantage en zones de relief, comme dans les Pyrénées. A Bescat, le Bombyx versicolore a été observé dans les clairières du Bois de Carrère.



2.2. Les milieux boisés

Sous-bois d'une jeune forêt / © C. Cuenin - Parc national des Pyrénées



Deuxième trame en importance par sa surface, la trame des milieux boisés occupe préférentiellement les versants des combes, les crêtes linéaires des cordons morainiques formant le bocage au nord du village, et le coteau offrant le panorama sur la chaîne.

Sur le territoire communal de Bescat, les milieux boisés représentent la deuxième sous-trame la plus importante en superficie (30%). Elle est néanmoins dispersée et relativement éparse au sein de la commune, malgré une progression de plus de 72 hectares depuis les années 60. Les inventaires naturalistes ont permis de découvrir plus de 20% des données dans cette sous-trame forestière, dont près de 49% pour la faune, 42% pour la flore et près de 9% pour la fonge, ce qui représente la majorité des champignons et des lichens (54%) observés à l'échelle de la commune.

2.2.1. Les habitats naturels représentatifs ou remarquables

En près de 60 ans, les boisements ont gagné plus de 70 hectares sur les milieux ouverts. Il s'agit de peuplements caducifoliés mélangés typiques de l'étage collinéen avec du Chêne pédonculé (*Quercus robur*), du Châtaignier (*Castanea sativa*), du Merisier (*Prunus avium*) ou encore du Tilleul à larges feuilles (*Tilia platyphyllos*). Dans les endroits plus humides, notamment en fond de combe, on trouve de façon prépondérante des aulnaies-frênaies.

A noter aussi, une plantation de résineux sur le haut du coteau en continuité avec le village. Si la faible diversité de ce type de plantation est regrettable, c'est surtout l'impact sur le paysage qui est dommageable ici ; s'il y a bien un boisement qui peut être vu alentours, c'est bien celui-ci. Certains bois ont une occupation ancienne, notamment au nord et à l'est de la commune et abrite des espèces végétales et animales forestières typiques. Ce sont ces boisements qui contribuent le plus à la biodiversité communale.

2.2.2. Quelques espèces remarquables...



Lichen pulmonaire / © E. Florence - Parc national des Pyrénées

Le Lichen pulmonaire *Lobaria pulmonaria*



Le Lichen pulmonaire, comme tous les lichens, est le résultat d'une symbiose entre un champignon et une algue. Sa présence sur les troncs d'arbres témoigne d'une très bonne qualité de l'air. En cas de pollution atmosphérique, il disparaît. Du fait d'une croissance très lente (quelques mm par an), il ne commence sa reproduction sexuée qu'au bout de plusieurs dizaines d'années, raison pour laquelle c'est un très bon indicateur des vieilles forêts, surtout quand on trouve de grands individus (jusqu'à 40 cm).

A Bescat, tout un cortège de lichens exigeants a été recensé, à plusieurs endroits, comme par exemple près du lieu-dit Sercugeus, preuve de la naturalité des plus vieux boisements de la commune. Déjà utilisé au XVI^e siècle pour soigner les maladies respiratoires à cause de sa ressemblance avec les poumons, il est utilisé aujourd'hui en homéopathie pour soigner la toux. En effet, au-delà de cette simple ressemblance, il contient des substances antibactériennes comme beaucoup de lichens.

Le Perce-neige *Galanthus nivalis*



Appelé communément Bergougnoise dans le Béarn, c'est le Perce-neige connu de tous. C'est une plante herbacée vivace à bulbe d'une vingtaine de centimètres qui est l'une des printanières les plus précoces ; on peut même la voir percer les quelques centimètres de neige qui persistent à l'ombre au sortir de l'hiver. Le Perce-neige aime les sols plutôt riches en humus mais qui restent frais l'été. C'est pourquoi le sous-bois de feuillus ou l'ombre d'une haie restent les meilleurs endroits où le rencontrer.

Ainsi, plusieurs stations ont été trouvées en sous-bois le long de la RD920. On reconnaît le Perce-neige à ces gracieuses clochettes pendantes constituées de trois pièces florales blanches extérieures et trois plus petites intérieures teintées de vert. Seulement deux feuilles planes linéaires encadrent la tige fleurie. On peut le trouver dans toute la chaîne pyrénéenne, jusqu'à l'étage montagnard, mais il reste peu fréquent sur la façade atlantique, ce pourquoi il bénéficie d'une protection dans les Pyrénées-Atlantiques.



Perce-neige / © CBNPMP - L. Gire



Germandrée des marais / © CBNPMP - C. Bergès

La germandrée des marais *Teucrium scordium*



Découverte en avril 2018 dans le vallon boisé du Mirail, à 460 m d'altitude au-dessus du lieu-dit Castet de Sansou, la Germandrée des marais est une plante relativement discrète. Elle forme souvent des nappes au sol car elle s'étale de proche en proche grâce à ses stolons qui lui assurent une reproduction végétative efficace. Comme toutes les plantes de sa famille, les Lamiacées, elle a des feuilles opposées et des fleurs à symétrie bilatérale. On la distingue par ses fleurs mauves et surtout par ses feuilles vert cendré du fait de leur forte pilosité. Si sa répartition est large et couvre une grande partie de l'Europe, elle est peu fréquente en France. Elle occupe des milieux variés mais toujours humides ; du moins temporairement inondés tels que des berges lacustres ou les marges de marécages. Ces milieux étant eux-mêmes peu fréquents, la Germandrée des marais est protégée dans de nombreuses régions et notamment en Aquitaine.



Athous canus / © J.C. Freeman

Athous canus



Athous canus est une corpulente espèce de Taupin (14 à 25 mm). Entièrement noir, le mâle se distingue par une taille plus réduite (14-16 mm) et un corps couvert d'une abondante pilosité jaune ou grise qui modifie la couleur de ses élytres. La femelle, plus imposante, arbore quant à elle une coloration brillante variant du noir au châtain ferrugineux mais toujours très sombre sur les élytres. Il se trouve le plus fréquemment dans les hêtraies chênaies acidiphiles de bas de versants mais se rencontre également plus haut dans la hêtraie sapinière. Il s'observe aussi dans des landes acides non arborées constituées de la Fougère aigle, de bruyères et de graminées telles l'Avoine de Thore et l'Agrostis de Curtis. Le mâle se tient de l'après-midi au crépuscule contre la tige des graminées tandis que la femelle s'observe plus souvent au sol circulant le long des chemins ou sur les herbes rases.

C'est une espèce exclusivement pyrénéenne commune par endroit dans les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées entre 700 et 2000 m.

L'Aigle botté

Hieraetus pennatus



D'une taille similaire à celle de la Buse variable, l'Aigle botté est pourtant bel et bien un aigle, l'un des plus petits d'Europe. Pour le reconnaître, outre les critères communs à tous les aigles, longues ailes digitées et tarsi couverts de plumes, il arbore deux taches claires au niveau des épaules. Véritables « feux de position », elles sont bien visibles en vol et caractéristiques. A l'inverse, la couleur du plumage peut être un piège. C'est en effet une espèce dimorphe, c'est-à-dire que le plumage peut prendre deux couleurs différentes selon les individus ; une forme claire, l'oiseau en vol apparaît alors noir et blanc, et une forme sombre pour des individus plus monochromes. Il niche dans les arbres au sein des massifs forestiers ou des ripisylves mais s'observe aussi en milieux ouverts qu'il parcourt pour la chasse (lapins, reptiles, pigeons, etc.).

Il est nicheur sur la commune de Bescat, où il peut donc se laisser observer en période estivale. Il est en revanche absent des paysages hivernaux car c'est une espèce migratrice qui passe l'hiver en Afrique.



Aigle botté / © Y. Bielle- Parc national des Pyrénées



Tégénaire pyrénéo-cantabrique / © S. Déjean- CEN Occitanie

La Tégénaire pyrénéo-cantabrique

Eratigena inermis



Observable toute l'année, elle rappelle la Tégénaire des maisons, qui fait partie de la même famille. Toutefois, elle ne fréquente pas les mêmes habitats et on ne la trouve pas dans les maisons habitées. Elle fréquente globalement des milieux humides et sombres, telles les souches en sous-bois, mais aussi, les éboulis et les murets, les grottes ou d'autres milieux souterrains. D'assez grande taille, avec une quinzaine de millimètres, elle n'est pas pour autant agressive et est inoffensive pour l'Homme. Son croissant jaune sur l'abdomen et ses pattes rougeâtres permettent de l'identifier facilement.

En France, elle est cantonnée aux Pyrénées, mais son aire de répartition s'étend jusqu'aux Monts Cantabriques d'où son nom commun. Elle est bien répandue dans toute la chaîne, mais semble rare dans les Pyrénées-Orientales, sa limite Est de répartition. A Bescat, elle a été observée dans un bosquet au nord-ouest du bourg.



2.3. Les milieux urbains



Vue sur le village de Bescat / © C. Cuenin - Parc national des Pyrénées



La sous-trame des milieux urbains couvre 2% du territoire. On pourrait penser, à tort, que la biodiversité y est très faible du fait de l'omniprésence du bâti et de la voirie, mais il n'en est rien. En effet, ces derniers laissent de nombreux espaces en dents creuses où la nature se développe. Cette trame possède d'ailleurs quasiment 10% des données naturalistes – un chiffre important au regard de la faible surface occupée – dont 44% pour la faune, 54% pour la flore et près de 2% pour la fonge. De plus, les espaces d'agrément autour des maisons, ainsi que les jardins ornementaux et potagers sont autant d'endroits où une flore spontanée est déjà installée.

2.3.1. Les habitats naturels représentatifs ou remarquables

La trame urbaine est limitée au village et aux habitations dans sa continuité. Certains hameaux ont pris de l'ampleur et pourraient bientôt participer à cette trame, comme les hameaux de Briole et de Sarthou. Sur les 60 dernières années, l'urbanisation du territoire communal a doublé. Ce nouveau bâti se concentre dans la plaine agricole ainsi qu'en continuité avec le centre-bourg. Nous pourrions penser, à tort, que la biodiversité y est très faible car le bâti et la voirie couvrent tout. C'est une image erronée, de nombreux espaces étant laissés en dents creuses et la nature s'y installe largement.

Beaucoup d'espèces, même d'animaux, se sont adaptés à ces milieux urbains. Et il ne faut pas grand-chose parfois pour qu'une espèce y trouve un espace suffisant pour faire une partie de son cycle de vie. Ainsi, la moindre fissure dans un mur ou dans le goudron suffira au développement d'une petite plante discrète ; une bordure de pelouse non fauchée verra se semer spontanément les plantes des prairies de fauche voisines avec leur cortège de papillons et d'abeilles ; une simple fente en bord de toiture permettra à une colonie de chauves-souris de venir passer le jour au calme dans vos combles pendant que vous vazez à vos affaires. C'est d'ailleurs souvent de nuit que nous avons le plus de chance de surprendre tous ces passagers clandestins tapis en silence tout près de nous en journée.

2.3.2. Quelques espèces remarquables...



Erigeron de Karvinsky / © CBNPMP - C. Bergès

L'Erigeron de Karvinsky

Erigeron karvinskianus



L'Erigeron de Karvinsky ou Vergette des murailles est malheureusement une espèce de plus en plus commune de nos villages pyrénéens. Originaire du Mexique, c'est une échappée des jardins où elle est utilisée comme couvre-sol ou comme plante de rocaille. Avec sa floraison longue, d'avril à septembre, on comprend qu'elle ait été largement utilisée. La fleur ressemble à s'y méprendre à une Pâquerette mais la ressemblance s'arrête là car elle peut atteindre 40 cm de hauteur et vire au rose en vieillissant.

Comme toutes les plantes de sa famille, les Astéracées, ce qu'on croit être une fleur est en fait une inflorescence en forme de petite tête, un capitule. Les feuilles de la base sont généralement à trois lobes ce que rappelle le nom horticole parfois encore utilisé en jardinerie, *Vittadinia triloba*. A Bescat, elle a été trouvée sur plusieurs murs du village. Il convient de l'éradiquer et d'arrêter son introduction dans les jardins.

Les mousses

Tortula muralis, *Bryum argentatum* et *Homalothecium sericeum*



Les vieux toits du village sont colonisés à la moindre occasion par une poignée d'espèces de mousses communes. Elles font partie du paysage quotidien tout en étant souvent totalement méconnues. L'Homalothécie soyeuse tapisse de couleurs dorées les parties plus ombragées. La Tortule des murs, elle, hérissé les endroits les plus humides de petits coussinets verts d'où dépassent des organes brunâtres qui produisent les spores.

Quant au *Bryum argenté*, il s'installe à toutes les altitudes et sur tous les types de substrats (sol, rochers, béton, toitures, pavement...), mêmes les plus bizarres (du métal, du verre...). Cette extraordinaire plasticité écologique lui permet de se développer au cœur des villages, peut-être même chez vous.



Tortula muralis / © P. Heras- MCNA



Géranium d'Endress / © CBNPMP - C. Bergès

Le Géranium d'Endress

Geranium endressii



Le Géranium d'Endress est une belle plante de nos Pyrénées. Elle est endémique du versant nord des Pyrénées occidentales et est réglementairement protégée. A l'état sauvage, on la rencontre dans les pâturages humides et les pelouses rocailleuses fraîches aux étages collinéen et montagnard. Elle forme assez rapidement, grâce à ses rhizomes traçants, des touffes denses très florifères de près de 80 cm de haut. Ces qualités en font une plante idéale comme couvre-sol ; ce pourquoi elle est plébiscitée par nombre de jardiniers. Tout l'été, le beau feuillage vert de ce géranium vivace est constellé de petites fleurs mellifères, rose pâle, lumineuses, fonçant avec l'âge ; et tout ça sans demander d'entretien.

Par conséquent, difficile de dire si les pieds trouvés dans le village près de la route d'Ossau et du chemin de Sempé sont spontanés ou issus d'une culture ornementale. On pencherait plutôt à penser ici à une diffusion volontaire.



Effraie des clochers / © D. Peyrusqué - Parc national des Pyrénées

L'Effraie des clochers

Tyto alba



Auréolée de mystères, crainte pour les mauvais augures qu'elle transporte, la Dame blanche a longtemps suscité mythes et légendes. En effet, son comportement nocturne, sa couleur fantomatique et ses cris angoissants à la sortie des clochers, l'ont associée au diable et à la sorcellerie dans l'imaginaire collectif. Si ces croyances se sont aujourd'hui évanouies, elles ont eu un impact sur les populations de l'espèce, tant il n'était pas rare de trouver des individus cloués aux portes des granges pour conjurer le mauvais sort. Aujourd'hui, la Chouette effraie est bien mieux considérée et est protégée. Pour autant, si elle fréquente toujours nos villages, d'autres menaces pèsent sur elle, comme la rénovation des bâtiments dans lesquels elle niche, ou les collisions routières. Elle est pourtant une bonne auxiliaire des cultures en consommant, chaque nuit, de nombreux rongeurs.

Bien qu'aucun nid ne soit connu à l'heure actuelle sur Bescat, la Chouette effraie est régulièrement observée sur le territoire et il est très probable qu'elle y soit bel et bien nicheuse. Vous pourrez notamment l'observer au crépuscule, en vol ou posée sur des fils.

Le Petit Rhinolophe

Rhinolophus hipposideros



Appelé Petit fer à cheval, il est l'une des plus petites chauves-souris d'Europe avec un poids de 4 à 7 grammes. Insectivore nocturne, il repère ses proies grâce à l'émission d'ultrasons ; c'est l'écholocation, le principe du sonar. Cette technique très précise lui permet de s'orienter la nuit et de capturer des insectes en vol ou posés dans le feuillage. Il fait preuve d'une grande agilité. Il apprécie de se déplacer le long des linéaires arborés, recherchant les secteurs riches en haies et lisières. Présent aussi en zone urbaine, il s'installe au printemps et en été dans les granges ou les greniers tandis qu'en hiver, il se reporte plus volontiers dans les grottes où il forme, enveloppé dans ses ailes, un petit cocon sombre suspendu par les pattes.

Sur la commune, des individus ont déjà été observés dans plusieurs bâtiments du bourg et l'espèce a été détectée en vol dans le bocage. Du fait d'un potentiel d'accueil important, sa présence sur le territoire est probablement sous-estimée.



Petit Rhinolophe / © J. Demoulin - Parc national des Pyrénées



Frelon asiatique / © Y. Evenou

Le Frelon asiatique

Vespa velutina



Cette espèce proche des guêpes est originaire d'Asie ; elle a été vue pour la première fois en France en 2004 et a colonisé depuis un très grand territoire en Europe. D'une taille de 2 à 3 cm, il est un peu plus petit que son cousin, le Frelon européen, et s'en distingue surtout par sa couleur plus sombre. Le Frelon asiatique fabrique des nids très gros et populeux souvent placés en haut des arbres. Il se nourrit de fruits mais aussi de nombreux insectes qu'il chasse pour alimenter ses larves. Parmi ses proies, on trouve les Abeilles domestiques et sauvages, qui subissent de nombreuses attaques ; cette espèce contribue ainsi à la raréfaction des ruches et à l'affaiblissement des populations d'espèces sauvages.

Le Frelon asiatique n'est pas plus dangereux pour l'homme que son cousin européen, mais pourrait être plus agressif ; des méthodes de lutte se mettent en place, mais elles doivent être spécifiques et ciblées pour éviter de décimer les espèces autochtones. Il a été observé dans le bourg de Bescat et aux alentours.



2.4. Les milieux humides



Ripisylve du Gave d'Ossau / © C. Cuenin - Parc national des Pyrénées



Seuls les milieux humides les plus étendus sont identifiés dans le cadre des sous-trames paysagères. Il s'agit notamment ici du Gave d'Ossau et probablement de sa zone d'expansion. De fait, la superficie totale de ces milieux est sous-estimée. Ainsi, tout le réseau hydrographique devrait être intégré, y compris les zones humides où l'eau libre n'apparaît pas. C'est un travail important de cartographie qu'il serait intéressant de mener. En effet, la biodiversité des milieux humides est si particulière qu'elle est souvent absente des autres milieux plus secs ; beaucoup d'espèces animales et végétales sont inféodées à ces milieux et ne peuvent être trouvées ailleurs.

Ils regroupent cependant sur Bescat 5,6% des observations naturalistes, avec une répartition quasi identique entre la faune (44,7%) et la flore (46,5%), ainsi qu'une fonge relativement importante (8,8%). Ces observations sont nombreuses au regard de la surface occupée par ces milieux sur la commune : 1% selon la cartographie utilisée.

2.4.1. Les habitats naturels représentatifs ou remarquables

La trame des milieux humides ne forme un ensemble significatif qu'en limite sud de la commune même si proportionnellement un nombre très élevé de données y a été recensé. En effet, beaucoup d'espèces lui sont inféodées. Ainsi, les poissons et des cortèges de plantes entiers dépendent des milieux aquatiques. Les zones humides, comme les marais et les mégaphorbiaies, regorgent aussi d'espèces spécialisées. Dans l'unité cartographiée, différents milieux sont présents, mais que l'on ne retrouvera nulle part ailleurs sur la commune : le lit mineur du gave d'Ossau, les bancs de galets associés, sa ripisylve, ses anciens bras morts ; autant de milieux originaux avec leurs cortèges de flore et de faune spécifiques.

Bien évidemment, la trame des milieux humides est présente ailleurs au travers du réseau hydrographique et des différents points de sources. Ces éléments, peu surfaciques, restent à être cartographiés. De fait, il y a des données acquises, ailleurs sur la commune, dans des milieux humides ponctuels qui ont été associées à d'autres trames ; par exemple, les aulnaies-frênaies, qui occupent les fonds de vallons, ont été rattachées aux milieux fermés car il s'agit bien de boisements, et elles pourraient, suite à un travail fin, être rattachées à la présente trame, comme l'ourlet humide abritant la Germandrée des marais. Sa superficie est ici donc largement sous-estimée.

2.4.2. Quelques espèces remarquables...



Populage des marais / © L. Cazabet- Parc national des Pyrénées

Populage des marais *Caltha palustris*



Au printemps, le Populage des marais émaille les zones humides de ses belles fleurs jaunes d'or à cinq pétales, qui rappellent les Boutons d'or (*Ranunculus spp.*). Ces fleurs mellifères offrent une jolie ressource aux insectes pollinisateurs. Il ne vit que dans les lieux humides, marécageux, plus ou moins inondés, les fossés, les bords de ruisseaux et les sources. Il n'est donc pas rare, à Bescat, de le rencontrer. Cette plante vivace s'ancre solidement dans les sols détrempés grâce à ses racines nombreuses et épaisses.

C'est une plante commune en France et en Europe, à l'exception de la région méditerranéenne. Il vit à basse altitude mais peut être rencontré jusqu'à plus de 2 300 m. Malgré cela, sa répartition diminue régulièrement au gré de l'assèchement des zones humides. Toutes les parties du Populage des marais contiennent des substances actives, ce qui en fait une plante médicinale, à ceci près que les doses toxiques sont rapidement atteintes.

La Cardamine à larges feuilles *Cardamine raphanifolia*



Une des espèces les plus caractéristiques de nos ruisseaux pyrénéens et cévenols est une belle plante aquatique qui forme de luxuriants herbiers d'une cinquantaine de centimètres de haut grâce à de puissants rhizomes. On reconnaît la Cardamine à larges feuilles à ses belles grappes de fleurs mauves à quatre pétales qui s'épanouissent d'avril à juillet. Ses feuilles sont composées de 3 à 7 folioles, la terminale bien plus large et arrondie. Pour se développer, la plante nécessite des eaux claires et fraîches à courant rapide. On peut la rencontrer jusqu'à l'étage alpin.

A Bescat, elle forme des herbiers aquatiques dans plusieurs ruisseaux situés au nord du village dans les dépressions des cordons morainiques.



Cardamine à larges feuilles / © CBNPMP- F. Prud'Homme



Renouée du Japon / © E. Florence- Parc national des Pyrénées

La renouée du Japon *Reynoutria japonica*



Importée d'Asie comme plante ornementale au début du XIXe siècle pour ses tiges élégantes garnies de feuilles en cœur, cette renouée est une espèce envahissante. Robuste, la plante forme des colonies très denses de 2 à 3 mètres de hauteur qui « étouffent » le reste de la végétation. Importée sans maladie ni prédateur, l'espèce connaît en France une très forte expansion qui menace la biodiversité de certains milieux. Bien qu'étant la plupart du temps stérile sous nos climats, son expansion se fait par transport de petits fragments de tiges ou de rhizomes, soit naturellement (transport par les cours d'eau), soit via l'homme (engins de chantier par exemple).

A Bescat, elle a notamment été observée près de la station d'épuration au contact de la ripisylve du gave d'Ossau.



Agrion de Mercure / © B. Charlot - CEN Occitanie

L'Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*



L'Agrion de Mercure est une petite libellule bleue et noire que l'on peut observer sur les fossés et ruisseaux calmes, ensoleillés et riches en végétation aquatique sur laquelle les femelles pondent leurs œufs. L'espèce tire son nom du symbole noir ornant le second segment de l'abdomen des mâles et rappelant le casque ailé du dieu romain Mercure. Espèce endémique de l'ouest de l'Europe et du Maghreb, elle est protégée en France et en Europe. En déclin en limite de son aire de répartition et disparue de plusieurs pays européens, cette demoiselle demeure encore relativement bien présente en plaine dans le sud-ouest de la France où de grosses populations peuvent être observées localement entre mai et août, principale période de vol des adultes.

Sur la commune de Bescat, l'Agrion de Mercure a été observé sur plusieurs ruisseaux comme le ruisseau d'Escou ainsi que sur des fossés en contexte agricole.

L'Écrevisse à pattes blanches *Austrotamobius pallipes*



L'Écrevisse à pattes blanches est l'une des trois espèces d'écrevisses indigènes en France. Son nom lui vient de la couleur blanche de sa face ventrale, notamment au niveau des pinces. Elle affectionne les eaux fraîches riches en calcium et trouve refuge sur les fonds graveleux, les chevelus racinaires développés ou en abris sous berge. Très sensibles à la pollution et à la peste de l'écrevisse transmise par les écrevisses exotiques envahissantes, les populations d'Écrevisses à pattes blanches connaissent un fort déclin, et se concentrent désormais principalement sur les têtes de bassins versants. L'espèce est protégée en France et à l'échelle mondiale. L'Écrevisse à pattes blanches est plus facilement observable la nuit en période estivale.

L'Écrevisse à pattes blanches est présente dans de nombreux ruisseaux affluents du gave d'Ossau.



Écrevisse à pattes blanches / © S. Rollet - Parc national des Pyrénées



Alyte accoucheur / © C. Cuenin - Parc national des Pyrénées

Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*



Proche cousin du Crapaud commun (*Bufo bufo*), l'Alyte accoucheur s'en distingue entre autres par une teinte nettement grisâtre et une taille plus modeste (de 4 à 5 cm) mais surtout par son comportement parental. En effet, c'est le mâle qui porte les œufs sur son dos après avoir aidé la femelle à « accoucher ». Son nom *obstetricans* est d'ailleurs issu de cette particularité.

Animal surtout crépusculaire, vous pourrez repérer sa présence par le chant du mâle qui ressemble à une note de flûte répétée toutes les quatre à cinq secondes. Peut-être pourrez-vous alors l'observer en train de chasser dans les bois et les bosquets et jusqu'au voisinage des habitations ou des vieux murs en pierre où il se réfugie la journée. L'alyte est un précieux allié de l'agriculteur et du jardinier en participant à la régulation naturelle des « indésirables » des cultures (insectes, limaces...) qu'il consomme.

PARTIE 4

Atlas de la biodiversité communale

Synthèse et enjeux



1. Enjeux et actions envisagées en faveur de la biodiversité

Les nombreuses observations et études réalisées sur le territoire de la commune de Bescat ces dernières années ont révélé une grande diversité biologique permettant de dénombrer 1242 espèces de faune, de flore et de fonge différentes.

Les analyses réalisées tout d'abord globalement, puis trame par trame, ainsi que l'expertise apportée par les partenaires et naturalistes de terrain, ont permis de poser un diagnostic du territoire communal vis-à-vis de la biodiversité à l'échelle des paysages, des habitats ou encore des espèces.



1.1. Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux ouverts de fond de vallée (bocages, prairies et cultures)

>> A l'échelle des paysages

Première trame par sa taille, les milieux ouverts se répartissent sur l'ensemble de la commune. Les paysages de bocage sont surtout concentrés au niveau des cordons morainiques. Les grandes cultures occupent plutôt la plaine alluviale du gave d'Ossau. Ils ont régressé au cours du temps au profit des milieux boisés sur certaines parcelles, notamment sur les secteurs les plus pentus comme par exemple dans les combes à l'est du territoire communal ou le coteau en continuité du bourg.

>> A l'échelle des habitats

Les secteurs les plus riches sont ceux qui offrent une mosaïque d'habitats naturels comme dans le bocage, où se juxtaposent des prairies et des ourlets avec des haies et de petits bosquets. On y trouve de nombreuses espèces d'herbes, de mousses, de champignons et de lichens, pour la plupart communs mais l'ensemble sera le support à une importante diversité faunistique. Ici, comme ailleurs, l'importance tient au maintien des milieux ouverts.

>> A l'échelle des espèces

Sous-trame dominante sur la commune, les milieux ouverts de fond de vallée constituent une mosaïque d'habitats favorable à l'accueil de la biodiversité, laquelle bénéficie de cette mixité paysagère faite de haies, de prairies de fauche, de cultures ou bien encore de friches. Sur Bescat, cette mosaïque est particulièrement développée avec un riche réseau bocager et un important linéaire de haies.

Près d'une quarantaine d'espèces de papillons de jour sont recensées au sein de cette sous-trame. Il s'agit surtout d'espèces communes ne revêtant pas d'enjeu patrimonial particulier mais il est intéressant de souligner que deux cortèges principaux se distinguent. Le premier est plutôt inféodé aux habitats prairiaux, notamment les prairies de fauche avec par exemple l'Azuré du trèfle ; le second est davantage lié à la strate arbustive. Parmi les espèces que nous pouvons y voir voler et qui y vivent, citons entre autres le Nacré de la ronce ou la Sylvaine, dont les noms soulignent leur préférence pour ces milieux un peu plus fermés. Cette complémentarité traduit bien la mixité paysagère décrite pour cette sous-trame. Il en va de même pour la plupart des autres groupes étudiés.

Chez les coléoptères, nous remarquons certes une dominance des espèces préférant les milieux ouverts, comme le charançon endémique des Pyrénées *Polydrusus pyrenaicus* fréquemment observé sur l'Alchémille des Alpes, mais aussi la présence de taxons se développant sur les arbres et arbustes tel le spectaculaire Lucane cerf-volant, espèce patrimoniale encore présente dans toute la région, dont la larve se développe préférentiellement dans les chênes sénescents. De même, pour les arachnides, les fourrés et arbustes hébergent une trentaine d'espèces, dont *Theridula gonygaster*, une petite araignée bien répandue sur la frange atlantique ; les lisières et leurs litières abritent quant à elles une richesse similaire, incluant une grande partie d'opilions. Pour autant, l'essentiel du peuplement aranéologique montre une faune des prairies et milieux. Enfin, on trouvera dans les secteurs les plus frais à humides une dizaine d'espèces plus originales, dont certaines très localisées aux Pyrénées comme *Pallidiphantes cernuus*.

Par ailleurs, signalons qu'un gros effort d'inventaire a été fait sur les papillons de nuit (hétérocères), avec près de 280 espèces recensées ! La plupart sont communes, largement réparties, et affectionnent des milieux herbacés comme plus boisés selon les plantes-hôtes des chenilles. Ces études ont toutefois permis de mettre en avant deux espèces d'intérêt régional (*Hydrelia sylvata* et *Trichosea ludifica*). A celles-ci s'ajoutent trois espèces dont les observations sur la commune de Bescat font partie

des premières mentions départementales : l'Orrhodie ligulée, qui vit dans les bois clairs thermophiles, la Phalène dimorphe, qui possède une répartition cosmopolite à tendance anthropique et le très joli et précoce Versicolore qui vole dans les landes et les bois clairs.

Concernant les vertébrés, avec 84 espèces identifiées, les oiseaux sont le groupe le mieux connu. S'il s'agit ici aussi d'espèces pour la plupart communes et présentes dans une large gamme d'habitats, notons toutefois quelques espèces inféodées au milieu bocager comme le Bruant jaune, la Pie-grièche écorcheur, la Fauvette grisette, le Tarier pâle ou le Chardonneret élégant. Ils constituent le cortège classique mais menacé des agrosystèmes, la plupart de ces espèces étant en régression à l'échelle nationale. Les friches constituent par ailleurs un habitat favorable au Leiothrix jaune, un oiseau exotique dont l'extension est à surveiller. Enfin, soulignons aussi la présence de plusieurs espèces de chauves-souris qui utilisent les haies et les lisières comme corridors de vol et se nourrissent des insectes des prairies ; quelques reptiles affectionnent également ces milieux.

Enfin, c'est de loin dans cette trame qu'il y a eu le plus de données accumulées sur la flore, plus de la moitié. On y trouve évidemment de nombreuses espèces communes avec un cortège prépondérant d'espèces rudérales qui se développent dans les friches, sur les bords de route et dans les interstices des cultures. Tous ces milieux perturbés sont autant de chances pour les espèces exotiques envahissantes de s'installer puis de se répandre, comme l'Onagre rosée, le Sporobole fertile, le Sorgho d'Alep ou l'Arbre aux papillons. La situation est souvent désespérée puisque les actions de contrôle de ces pestes n'ont pas été menées lorsque leurs effectifs étaient encore faibles. Heureusement, de nombreuses parcelles sont gérées extensivement et abritent des cortèges floristiques indigènes stables, et peuvent même abriter quelques plantes rares comme l'Œillet superbe.

Toutes ces espèces recherchent des mosaïques paysagères riches et diversifiées. La pérennité du bocage, en partie façonné par la main de l'Homme, nécessite des partenariats avec le monde agricole par exemple pour un maintien des pratiques de fauche, d'un pâturage raisonné, pour l'entretien, voire le développement du réseau de haies et plus largement de pratiques respectueuses des enjeux évoqués.



1.2. Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux boisés

>> A l'échelle des paysages

Deuxième trame par sa superficie, les milieux boisés impriment leur marque dans le paysage, en particulier sur les versants qui donnent sur la chaîne pyrénéenne. Les plantations de résineux ont indubitablement un impact sur le paysage local où ce sont des boisements feuillus qui croissent naturellement. En une soixantaine d'années, les milieux boisés ont progressé petit à petit, surtout en continuité des boisements existants et sur les plus fortes pentes.

>> A l'échelle des habitats

Pour l'essentiel, ce sont des forêts mélangées typiques de l'étage collinéen médio-européen où domine ici le Chêne pédonculé, mais où le Merisier, le Tilleul à larges feuilles et le Châtaignier tiennent une très bonne place. Au nord et à l'est de la commune, dans les fonds de vallons et le long du réseau hydrographique, on trouve aussi des aulnaies-frênaies. Les habitats les plus perturbés, comme les fourrés de reconquête forestière, favorisent l'introduction, le maintien et l'expansion du Robinier faux-acacia et du Laurier-cerise ; pestes végétales qu'il faudrait tenter de contenir.

>> A l'échelle des espèces

Bien que la commune n'abrite pas de grands massifs, les habitats forestiers disséminés sur l'ensemble du territoire abritent malgré tout une diversité intéressante. Nous pouvons d'abord citer les coléoptères saproxyliques (qui se nourrissent du bois en décomposition) avec un cortège de 42 espèces identifiées. La plupart sont communes mais on relèvera l'observation d'espèces plus rares et localisées telles *Platydema dejeanii*, vivant sous les écorces des arbres morts ou dans les polypores, *Mordellaria aureofasciata*, qui s'observe sur les troncs morts d'arbres feuillus et résineux, ou le taupin endémique des Pyrénées *Athous canus* que l'on trouve sur les fougères ou sur les herbes basses près du sol. Elles confèrent un caractère patrimonial aux milieux forestiers de la commune. Elles sont accompagnées d'un cortège d'une quarantaine d'espèces d'araignées et opilions mais les inventaires sont trop superficiels pour évaluer la richesse de la trame forestière bien que des espèces **sub-endémiques**¹⁰. soient bien présentes comme la Tégénaire cantabro-pyrénéenne ou le Coelotes fausse-ségestrie. De même, les autres groupes d'invertébrés demeurent peu connus.

¹⁰ Une espèce est dite **sub-endémique** lorsque son aire de répartition est pratiquement limitée à une zone biogéographique donnée, ou lorsque celle-ci est disjointe en plusieurs entités non naturelles. Par exemple une espèce pyrénéenne dont la répartition déborde en plaine est sub-endémique des Pyrénées. De même, une endémique stricte des Pyrénées est sub-endémique de France.

Les forêts de Bescat accueillent également un cortège de vertébrés incluant les principaux mammifères communs de nos forêts qui cohabitent avec la Salamandre tachetée et le Triton palmé, lesquels recherchent les sous-bois lors de leur phase terrestre. Parmi les nombreux oiseaux dont la plupart sont communs et représentent le cortège forestier classique et attendu, certains sont plus remarquables. Citons par exemple quelques passereaux tels le Gobemouche gris ou le Bouvreuil pivoine, ainsi que l'Aigle botté, nicheur sur la commune. Soulignons aussi la présence de pics, Pic noir et Pic mar, qui ont un rôle majeur dans la création de cavités arboricoles dont dépendent de nombreuses espèces lorsque les pics les abandonnent.

Enfin, les boisements situés dans les combes aux versants marqués ont souvent une implantation ancienne et abritent des cortèges floristiques particuliers. Pour les boisements peu exploités et en partie sénescents, on trouve des cortèges de champignons et de lichens caractéristiques, comme le Lichen pulmonaire, bon indicateur de ces boisements intéressants à préserver. Des espèces patrimoniales ont cependant été trouvées dans d'autres boisements, comme le Perce-neige et la Germandrée des marais.

Ainsi, malgré un état de connaissance parfois lacunaire pour certains groupes et l'absence de grands massifs, les forêts de Bescat accueillent une biodiversité intéressante qu'il conviendra de préserver. Pour cela, il s'agira d'abord d'adapter la gestion sylvicole de façon à conserver les arbres de gros volumes, qu'ils soient morts ou vivants, sur pied ou au sol, et de garantir une hétérogénéité et une richesse des dendro-microhabitats¹¹, tels que les cavités arboricoles ou les carpophores de champignons. A plus long terme, certaines parcelles pourront être réservées en îlots de vieillissement pour retrouver des niveaux de maturité plus importants et accroître encore le potentiel d'accueil pour la biodiversité.



1.3. Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux urbains

>> A l'échelle des paysages

Avec son panorama prisé face à la chaîne des Pyrénées, le village de Bescat voit son emprise s'étendre petit à petit ; le tissu urbain a ainsi doublé sur les 60 dernières années. On voit aussi les fermes de la plaine alluviale devenir des hameaux. Le développement urbain se fait toujours aux dépens d'espaces naturels et doit être contenu au plus près du centre bourg afin d'éviter l'étalement et la consommation des terres agricoles.

>> A l'échelle des habitats

Les jardins, les trottoirs et les murs en pierres sont autant d'habitats qui abritent une flore sauvage discrète. Peu de choses suffisent à l'expression de cette biodiversité à portée de main. Quelques changements dans notre façon d'entretenir notre jardin et toute une flore s'exprime et bénéficiera à de nombreuses espèces animales. Et même sans rien faire, la nature n'aimant pas le vide, dans les endroits a priori les plus inhospitaliers, des mousses et des lichens variés viennent s'installer spontanément. Et nos combles sont souvent favorables à certaines espèces animales, parfois patrimoniales. Attention toutefois aux espèces ornementales qu'on plante dans nos jardins, certaines n'y restent pas longtemps et vont perturber les milieux naturels alentours.

>> A l'échelle des espèces

Une plante patrimoniale a été trouvée dans le village, il s'agit du Géranium d'Endress ; c'est relativement exceptionnel. Plus classique, on y observe l'expansion de certaines pestes végétales comme le Sénéçon sud-africain, le Passerage didyme, le Passerage de Virginie ou encore la Vergerette de Karvinski. Cette invasion doit être maîtrisée tant qu'il en est encore temps. Si parfois on ne sait pas très bien comment elles sont arrivées, souvent elles se sont simplement échappées de nos jardins comme ce Chèvrefeuille ornemental (*Lonicera nitida*) trouvé à Lasserre.

Pour le reste, hormis la préservation de la biodiversité dite «ordinaire», un concept de plus en plus pris en compte, la sous-trame des milieux urbains ne présente pas d'enjeu particulier. Notons toutefois quelques espèces d'oiseaux particulièrement inféodées à la présence de l'Homme et aux bâtiments sur lesquels elles nichent. C'est typiquement le cas des hirondelles et des martinets, mais également du Faucon crécerelle ou de la Chouette effraie. Les granges, vieux bâtiments, combles et ponts pour leur part proposent des conditions de gîte idéales pour de nombreuses chauves-souris. De fait, la totalité des espèces connues sur le territoire est susceptible de fréquenter de tels habitats au cours de l'année.

Par ailleurs, les jardins, les parcs, les murs et les moindres recoins sont des habitats potentiels pour les invertébrés, les reptiles, les lichens, les fougères, les plantes et toute une richesse certes commune mais sur qui repose l'essentiel des services rendus par la nature.

¹¹ Les arbres supportent, sur le tronc ou les branches, un ensemble plus ou moins important d'habitats secondaires souvent de petite taille qui servent d'abris, de nourriture, ou de site de reproduction à de nombreuses espèces au cours de tout ou partie de leurs cycles de vie. Trous de pics, écorces décollées, cavités diverses, lierres, bois mort, etc. forment cet ensemble ; ce sont les **dendro-microhabitats**.

La préservation de cette biodiversité du quotidien passe par le maintien des conditions d'accueil favorables (diversité dans les jardins, pas de produits phytosanitaires, etc.). Une attention particulière pourra être portée à l'éclairage artificiel, lequel peut s'avérer un véritable piège pour la faune nocturne. Enfin, une veille sur la problématique des espèces de flore et de faune exotiques envahissantes, tels le Frelon asiatique ou la Vergerette de Karvinski, serait intéressante dans la perspective de limiter leurs impacts sur la biodiversité autochtone mais aussi sur l'Homme et ses activités.



1.4. Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux humides

>> A l'échelle des paysages

Le réseau hydrographique sculpte les combes, se perd ici pour mieux resurgir plus loin, mais occupe toujours une surface relativement faible. L'élément paysager majeur est la vallée du gave d'Ossau qui s'offre largement depuis le balcon où le village est installé. S'ajoutent les vallons des affluents du Nez. Les autres milieux humides (sources, mares...), sont plus discrets car ponctuels, mais permettent l'expression d'une biodiversité spécifique et donc d'enjeux supplémentaires.

>> A l'échelle des habitats

Les boisements alluviaux, appelés ripisylves, constituent l'habitat naturel principal le long des cours d'eau en fond de vallée, et en premier lieu le gave d'Ossau. Il s'agit d'un habitat naturel d'intérêt communautaire car il occupe inévitablement de faibles surfaces. Les futurs aménagements se doivent donc d'éviter toute emprise sur ces milieux. Plus haut au nord, des végétations humides jouxtent les petits cours d'eau. Les zones de sources en tête de bassin versant et les ourlets humides en lisière forestière sont autant de milieux d'intérêt qui sont souvent très ponctuels mais avec une flore et une faune spécifique. C'est parce qu'ils sont rares et peu surfaciques que ces milieux humides doivent continuer à être préservés de toute atteinte. Leur cartographie précise reste à faire.

>> A l'échelle des espèces

Essentiellement composée du Gave d'Ossau au sud, puis de quelques ruisseaux sur le reste du territoire, le principal enjeu de cette trame est la présence d'une population d'Écrevisses à pattes blanches sur le ruisseau de Trubès sur laquelle une attention particulière doit être portée. L'espèce cohabite sur ces mêmes habitats avec des oiseaux inféodés aux torrents de montagne ou du piémont dont l'emblématique Cincle plongeur ou le Chevalier guignette. **Pour ces espèces de rivières et de petits cours d'eau, il conviendra de préserver la qualité des eaux, des ripisylves, et de veiller au maintien de la connectivité écologique et sédimentaire de l'ensemble du réseau.**

Par ailleurs, d'autres milieux humides tels que les mares, prairies humides ou autres fossés demeurent moins connus et ne sont pas cartographiés en tant que tels. Pour autant, ils abritent eux aussi une riche diversité en constituant d'abord des habitats de reproduction pour les libellules. Sur la commune de Bescat, une quinzaine d'espèces a en effet été recensée. On distingue les espèces de milieux stagnants (mares, étangs...) avec par exemple la Petite Nymphe au corps de feu, des espèces de milieux courants (rivières, ruisseaux, fossés...) qui abritent notamment le Caloptéryx occitan. Les ruisseaux et fossés ensoleillés, riches en végétation, accueillent une espèce protégée au niveau national, l'Agrion de Mercure, mais aussi six espèces d'amphibiens, toutes protégées, dont l'Alyte accoucheur ou la Grenouille rousse.

Parmi les autres espèces, citons la présence d'une espèce d'araignée introduite, *Mermessus trilobatus*. Largement répandue, son impact sur les populations locales demeure inconnu. Enfin, nous noterons quatre plantes bénéficiant d'un statut de protection réglementaire. Tout d'abord, la Germandrée des marais et le Géranium d'Endress, déjà présentés mais qui peuvent aussi être rattachés à cette trame. De même, s'ajoutent le Perce-neige et la Valériane officinale qui affectionnent des milieux un peu moins humides. A noter aussi la Canche cespiteuse et le Millepertuis Androsème ; bien que non protégés ce sont des plantes indicatrices d'une certaine naturalité.

Ces milieux annexes aux cours d'eau principaux demeurent méconnus sur le territoire. Un travail d'inventaire pourra donc être mené pour les identifier, les caractériser pour ensuite mieux les préserver.

2. Initiatives et actions de gestion

Fort du diagnostic posé dans le cadre de l'ABC, et en complément des actions déjà en cours sur la commune, de nouvelles initiatives pourraient être mises en œuvre pour répondre spécifiquement aux enjeux identifiés sur le territoire.

Le tableau suivant reprend le diagnostic posé précédemment et précise les initiatives que la commune pourrait prendre en faveur de la biodiversité. Celles-ci ont été hiérarchisées en deux niveaux de priorité. Un niveau de priorité plus élevé a ainsi été affecté aux initiatives pour lesquelles la commune a compétence et à celles dont les bénéfices attendus concernent plusieurs espèces ou groupes d'espèces. Le tableau précise également les partenaires qui pourraient être associés à ces initiatives ainsi qu'une première estimation des coûts à engager. Concernant les prestataires, deux acronymes génériques sont utilisés, APN pour « Association de Protection de la Nature », ce qui inclut les trois partenaires du programme ABC, CEN Occitanie, CBNPMP et Les Amis du Parc national, et BE pour « Bureaux d'Etude spécialisés en environnement » mais plus largement, d'autres acteurs seront sollicités pour la mise en œuvre des actions, notamment les agriculteurs, principaux partenaires pour la gestion et l'entretien des milieux agro-pastoraux.

Tableau 2.

Synthèse et hiérarchisation des initiatives pouvant répondre aux différents enjeux identifiés dans le cadre de l'ABC

Enjeu	Objectifs	Initiatives et actions	Priorité	Partenaires	Coût estimatif
Biodiversité du village (oiseaux et chauves-souris notamment)	Favoriser les cortèges de chauves-souris et l'accueil de la faune anthropique	• Proposer des animations auprès des propriétaires pour les inciter à protéger les chauves-souris et les oiseaux (conseils sur la cohabitation et l'aménagement de gîtes / nids existants, fabrication de gîtes / nids artificiels, etc.)	1	APN	500 à 700 € / intervenant / animation
		• Proposer des formations aux agents communaux sur les aménagements favorables à l'accueil des oiseaux et des chauves-souris pour mieux prendre en compte ces espèces dans les bâtiments communaux et les zones publiques	2	APN	500 à 700 € / intervenant / formation
		• Mettre en place un partenariat avec un bureau d'études ou une association naturaliste pour une veille écologique sur l'aménagement de ponts favorables à l'accueil de cette faune	2	BE, APN	500 à 700 € / jour
	Poursuivre une gestion durable	• Inciter les propriétaires à une gestion saine et durable des parcs, jardins et autres espaces verts (pas de produits phytosanitaires, diversité des espèces, conseil sur le fleurissement, sachets de graines locales dans les boîtes aux lettres, etc.)	1	APN	500 à 700 € / intervenant / animation
Faune et flore des milieux boisés	Sensibiliser à la protection des milieux boisés	• Sensibiliser les propriétaires aux bonnes pratiques d'une gestion forestière durable et respectueuse des enjeux (ilôts de sénescence, maintien des arbres porteurs de micro-habitats et des bois morts, essences locales, préservation du sol forestier, etc.)	1	APN, ONF, CRPF, BE	500 à 700 € / intervenant / animation
	Acquérir des connaissances spécifiques à l'avifaune forestière	• Mener une étude spécifique sur l'Aigle botté pour identifier la zone de nidification en vue de sa protection	2	APN, BE	500 à 700 € / jour
	Adapter la gestion des forêts exploitées pour favoriser leur naturalité	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter les ouvertures de piste, les coupes à blanc et les aménagements anthropiques au sein de la forêt • Contrôler la cohérence des documents d'aménagement forestier avec les enjeux identifiés • Préserver le sol forestier • Intervenir de manière ciblée et spécifique avec un accompagnement à la sélection des arbres, à la préservation des essences secondaires et au maintien d'une trame de gros arbres • Inventorier les arbres remarquables du territoire ; conserver les arbres morts ou vivants, debout ou au sol, porteurs de dendro-microhabitats 	1	APN, ONF, CRPF, BE	500 à 700 € / intervenant / animation

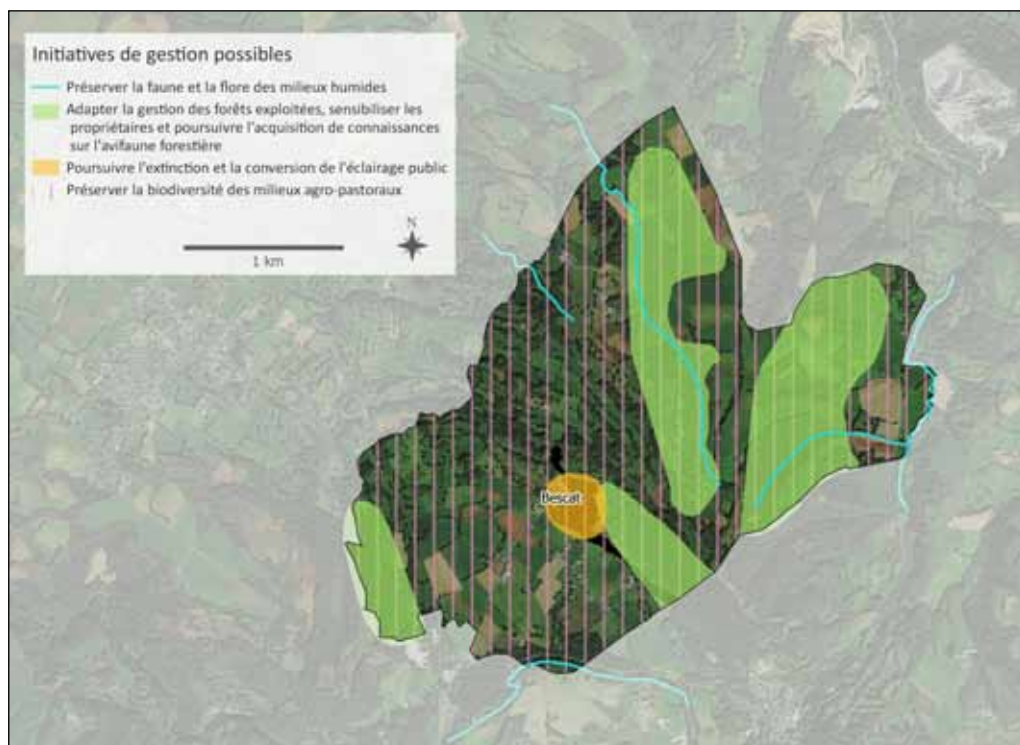
Enjeux	Objectifs	Initiatives et actions	Priorité	Prestataires	Coût estimatif
Faune et flore des milieux ouverts de fond de vallée	Préserver la biodiversité des milieux agro-pastoraux	• Entretenir de façon annuelle les prairies de fauche en limitant le gyrobroyage et les amendements chimiques voire en instaurant un retard de fauche (sensibilisation des agriculteurs)	1	APN, BE, agriculteurs locaux	500 à 700 € / jour
		• Proposer des animations aux agriculteurs pour le maintien et/ou la consolidation du réseau bocager existant			
		• Organiser des chantiers participatifs pour d'éventuelles plantations			
Faune et flore des milieux humides	Préserver les zones humides (prairies, tourbières, etc.)	• Identifier les zones humides existantes (cartographie)	2	APN, BE	500 à 700 € / jour
		• Adapter la gestion des zones humides pour éviter leur fermeture (pâturage extensif, fauche annuelle tardive, etc.) en lien avec les enjeux identifiés sur la commune		APN, BE, agriculteurs locaux	500 à 700 € / jour
		• Préserver la fonctionnalité des zones humides en évitant le drainage des parcelles			
		• Envisager la création de nouvelles zones humides par la réalisation d'une ou plusieurs mares sur des secteurs propices au sein de la commune			
	Préserver les espèces et les habitats de rivière	• Préserver les populations d'Ecrevisse à pattes blanches sur le ruisseau de l'Escou (qualité de l'eau, ripisylve, connectivité écologique et sédimentaire)	1	APN, BE	500 à 700 € / jour
		• Protéger les ripisylves et le lit de la rivière en limitant les interventions	1		
		• Veiller au maintien de la connectivité entre les ruisseaux de la commune et leurs affluents	2		
		• Identifier, évaluer et neutraliser dans la mesure du possible les aménagements perturbant la dynamique fluviale, la continuité écologique ou la qualité de l'eau (ouvrages d'art, seuils, points d'abreuvement pour le bétail, etc.) et mettre en place une veille pour tout nouvel aménagement	1		
Limiter la pollution lumineuse	Conserver et renforcer les corridors nocturnes	• Poursuivre la conversion de l'éclairage public et l'extinction mise en place depuis 2022.	1	-	-
		• Evaluer les effets des actions entreprises sur le ciel étoilé et la biodiversité		APN, BE	500 à 700 € / jour
Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	Enrayer l'expansion des espèces exotiques envahissantes (EEE)	• Préserver la faune autochtone en évitant l'introduction ou le relâché d'espèces allochtones (ex. poissons, etc.)	1	APN, BE	500 à 700 € / intervenant / animation
		• Sensibiliser les agents communaux pour éviter la propagation et la dissémination d'EEE lors des travaux			
		• Proposer des animations au grand public pour inciter à ne pas planter ou transporter d'EEE (Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, etc.)			
		• Organiser des chantiers pédagogiques de lutte contre les EEE	2		
Valorisation de la connaissance	Diffuser la connaissance acquise sur la biodiversité	• Poursuivre les actions de vulgarisation des connaissances naturalistes	1	APN, offices de tourisme	500 à 700 € / intervenant / animation
		• Proposer des animations sur le thème de la biodiversité dans le cadre d'évènements nationaux (fête de la nature, etc.)			500 à 700 € / jour
		• Produire et éditer un « quatre » pages de synthèse du livret ABC à destination des habitants			
	Approfondir la connaissance	• Inventorier la faune, la flore ou les milieux peu ou non étudiés jusqu'à présent	2	APN, BE	500 à 700 € / jour
• Mettre en place un suivi des espèces ciblées par les mesures de gestion					

Ce tableau s'accompagne d'une carte de localisation présentée ci-dessous. Elle reprend quelques-unes des initiatives proposées et localise les secteurs géographiques sur lesquels elles pourraient s'appliquer.

Figure 12.

Carte de localisation des initiatives susceptibles d'être portées par la commune de Bescat pour répondre au diagnostic de biodiversité et de paysage posé dans le cadre du programme ABC

Sources : Localisation des initiatives © CEN Occitanie, BD Ortho 20cm © IGN, 2018
Réalisation : CEN Occitanie



3. Conclusion

La démarche ABC engagée par le Parc national des Pyrénées et ses partenaires, à la demande de la commune de Bescat, a permis un accroissement important du niveau de connaissance de la biodiversité à l'échelle locale, voire régionale. Plus de 1200 espèces ont été recensées en trois ans, des plus fréquentes à certaines plus rares, patrimoniales ou endémiques des Pyrénées. Des lacunes persistent pour certains groupes (invertébrés aquatiques, microorganismes, etc.) qui pourront faire l'objet de nouveaux inventaires, ou sur certains milieux (zones humides par exemple) qu'il serait intéressant d'étudier plus en détail. L'amélioration des connaissances permet de mieux identifier à l'échelle communale les réseaux écologiques tels que la trame verte et bleue, ou encore la trame sombre. Cela permet ainsi une meilleure prise en compte de la biodiversité dans une cohérence territoriale.

Le socle de connaissances acquis dans le cadre du programme ABC ainsi que l'expertise apportée par les naturalistes offrent à la commune un diagnostic du territoire aux différentes échelles de la biodiversité : paysages, habitats et espèces. L'état des lieux qui en résulte constitue aujourd'hui un point de départ pour des initiatives futures dont la commune pourra se saisir afin de valoriser les atouts de son territoire, par exemple au profit de l'agriculture, du tourisme, des jeunes générations et d'améliorer son potentiel d'accueil de la biodiversité.



Atlas de la Biodiversité Communale



Parc national des Pyrénées

Villa Fould - 2, rue du IV Septembre
65 007 Tarbes cedex
Tél. : 05.62.54.16.40
Mail : contact@pyrenees-parcnational.fr
www.pyrenees-parcnational.fr

Mairie de Bescat

3 rue du Bourg
64 260 Bescat
Tél. : 05.59.21.00.15
Mail : commune-de-bescat@wanadoo.fr

